



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

2017

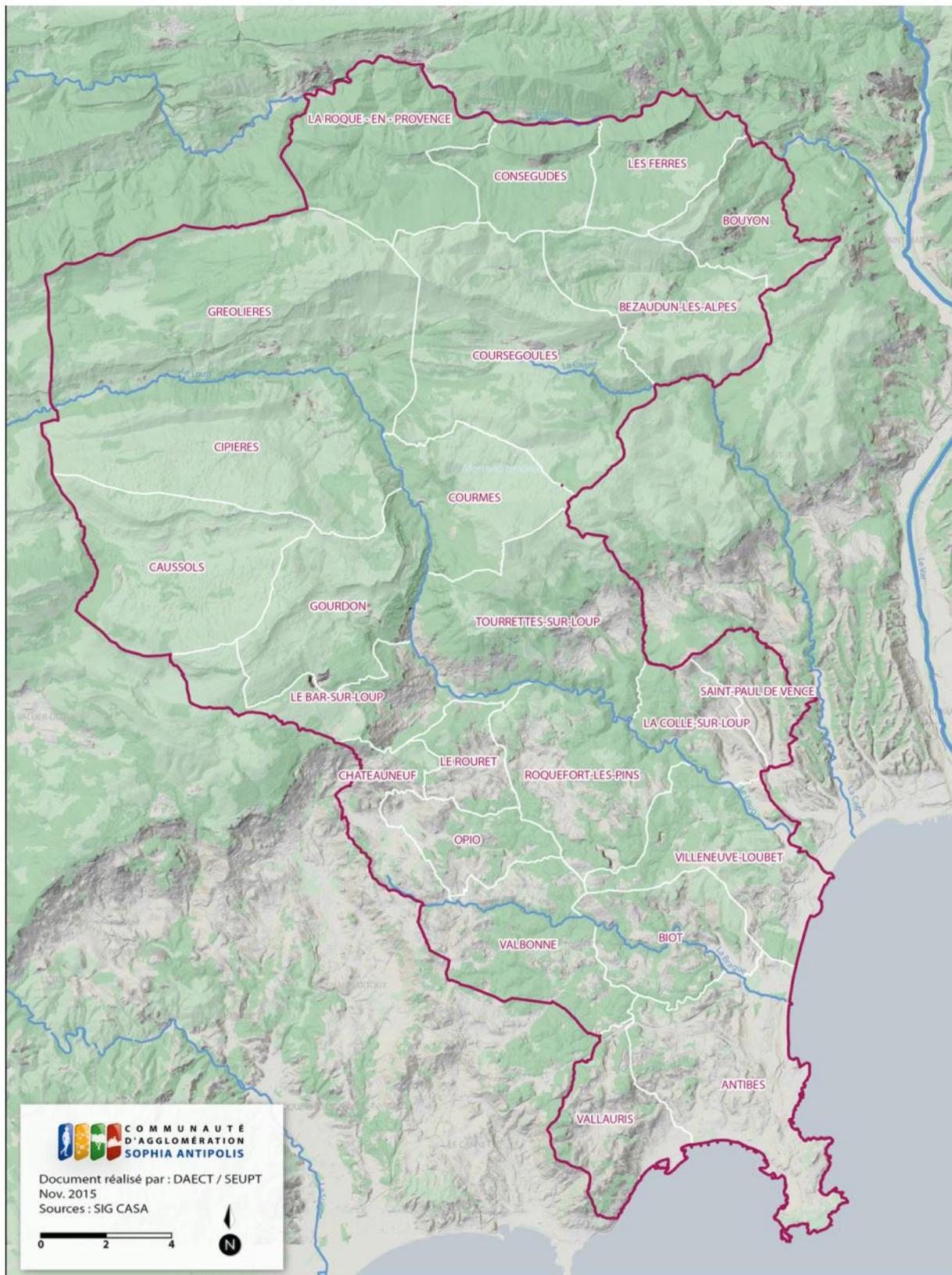
Rapport sur la situation en matière de Développement Durable



Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis



Les 24 communes de la CASA





Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis existe depuis le 1^{er} janvier 2002. Elle s'étend sur 483 km² et est composée de 24 communes, divisées en trois ensembles : la bande littorale urbanisée, regroupant le plus grand poids de population ; un territoire intermédiaire, entre urbain et rural, support de la technopole et principalement constitué d'habitats individuels, et le haut pays composé de villages et de sites naturels préservés (SCOT, 2008).

Avec une population actuelle de près de 175 000 habitants, le territoire a connu un essor démographique considérable avec près de 70 000 habitants de plus en 30 ans. Ce développement a conduit à une urbanisation rapide du territoire caractérisée par une spécialisation marquée et une consommation importante des espaces. Aujourd'hui l'héritage de ce mode d'urbanisation est un mitage urbain important, une majorité d'habitats individuels principalement sur le Moyen Pays, un système de mobilité basé sur la voiture individuelle et une activité agro-pastorale en nette diminution. Cependant, le territoire bénéficie d'atouts majeurs : une grande richesse naturelle, une attractivité économique importante notamment grâce à la technopole et au tourisme, ainsi qu'une économie résidentielle développée.

C'est dans ce contexte que la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis tente d'adapter ses politiques publiques aux besoins du territoire, tout en intégrant les enjeux du développement durable.



Introduction sur le développement durable

Le concept de développement durable a été défini dans le rapport de Gro Harlem Brundtland, Notre Avenir à tous (1987), par " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

Afin d'atteindre cet objectif de développement, les pouvoirs publics et la société civile doivent travailler main dans la main afin de concilier trois domaines qui se sont longtemps ignorés et dont les enjeux peuvent être divergents :

- ❖ l'économie
- ❖ l'environnement
- ❖ le social

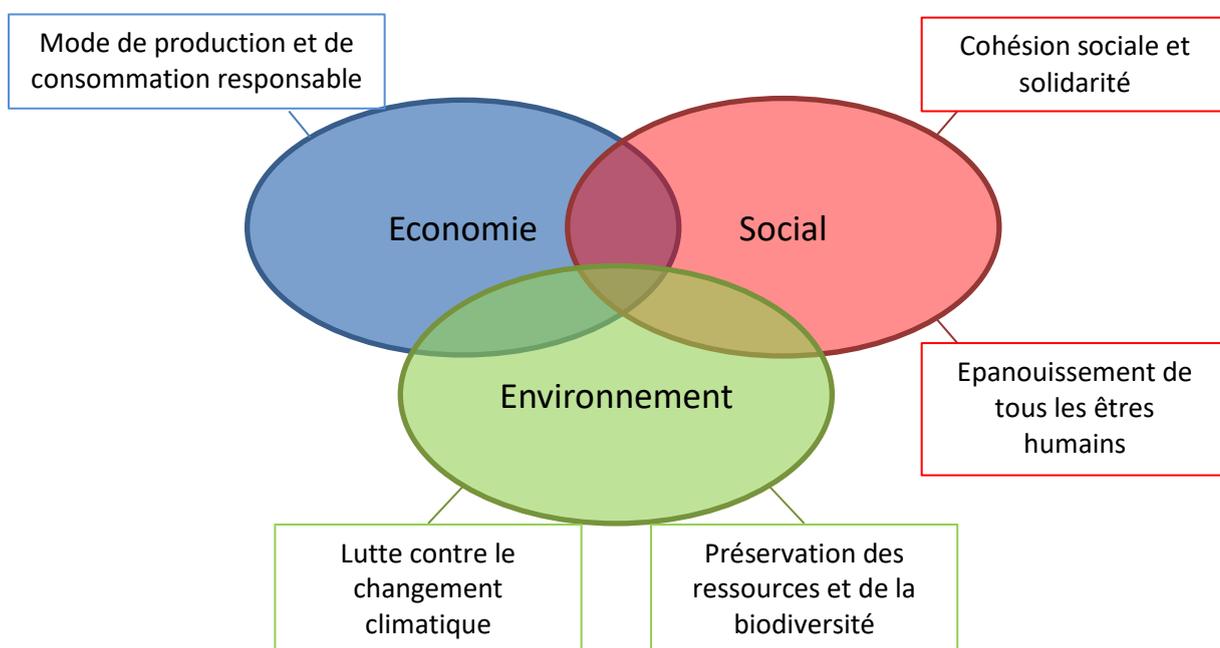
Pourtant, à long terme, il ne peut y avoir de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

De ces trois piliers du développement durable, ressortent cinq grandes finalités :

- ❖ La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- ❖ La préservation de la biodiversité, et la protection des milieux et des ressources
- ❖ L'épanouissement de tous êtres humains et la satisfaction des besoins essentiels
- ❖ La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- ❖ Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Lors de la réalisation d'un projet, sur le territoire d'une collectivité par exemple, une approche développement durable prend en considération l'impact de ce projet au regard des cinq finalités du développement durable.

Illustration des 3 grands piliers du développement durable et de ses 5 finalités





Cadre réglementaire et composition du rapport

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi dite «Grenelle 2» du 12 juillet 2010, soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50.000 habitants, à l'élaboration d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat d'orientation budgétaire.

En vertu de son statut d'EPCI, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est tenue de répondre à cette réglementation, et de réaliser annuellement son rapport sur sa situation en matière de développement durable. Ce dernier s'inscrit dans un contexte de transparence et de complète information des citoyens, et sera donc publié, comme les années précédentes, sur le site internet www.casa-infos.fr.

Rédigé après recensement des informations auprès des différentes directions et missions par le biais d'entretiens individualisés sur leurs activités, ce rapport est construit à partir d'une trame conseillée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

L'ensemble, ou du moins une grande partie des actions et programmes menés par la CASA ont été examinés au regard du développement durable. Ce rapport, produit chaque année, présente un état des lieux de la situation de la CASA en matière de développement durable pour l'année 2017 et fait état des pratiques opérées tant à l'échelle du territoire qu'en matière de gouvernance interne.

Trois grandes parties composent ce rapport :

- I. Un point sur chacune des finalités du développement durable et les principales actions menées par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour l'année 2016,**
- II. Une seconde partie sur le fonctionnement interne et la conduite de projet de la collectivité au regard du développement durable,**
- III. L'analyse Atouts/Faiblesses pour chacune des cinq finalités du développement durable**

En annexe est présenté pour chaque direction le détail des actions menées sur chacune des finalités.

Première partie :

Des actions menées sur le territoire qui répondent aux 5 finalités du développement durable

- 1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**
- 2. La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources**
- 3. L'épanouissement de tous les êtres humains et la satisfaction des besoins essentiels**
- 4. La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**
- 5. Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**



Dès 2007, la CASA a défini 10 engagements phares en faveur de l'environnement et du développement durable déclinés dans le programme d'actions de sa Charte pour l'environnement mis en œuvre dès 2008.

Consciente des enjeux internationaux, nationaux et locaux, et forte de son expérience et de sa maturité, la CASA souhaite aujourd'hui réaffirmer son engagement en faveur du développement durable, redéfinir sa politique et structurer son action en la matière. Ainsi, s'est-elle engagée en 2015 dans l'élaboration de son programme de développement durable : le **Programme CASA'venir**.

Dès 2016, un diagnostic complet du territoire a été réalisé au regard des compétences de la CASA : Aménagement, Habitat, Mobilités, Environnement, Economie, Culture, Vivre ensemble et Exemplarité interne. Les résultats du diagnostic permettent d'identifier **les points forts et pistes d'amélioration possibles** pour chacune des thématiques. L'année 2017 a permis au travers de ce diagnostic d'établir un programme d'actions sur 5 ans et donc de proposer une **politique de développement durable adaptée aux besoins du territoire**.





La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

La CASA s'est engagée dès l'origine dans une **politique volontariste** en intégrant les enjeux climatiques et énergétiques dans l'ensemble de ses politiques sectorielles. Elle s'attache à lutter contre le changement climatique et la pollution de l'atmosphère au travers de deux axes principaux : la **promotion des énergies renouvelables** et la **diminution des émissions polluantes et de gaz à effet de serre**.

Dès 2009, elle a formalisé son engagement dans le Plan Local Energie Environnement, puis au travers du **Plan Climat Energie Territorial** (PCET) en 2013, dont elle a poursuivi cette année la mise en œuvre des actions. Ce plan, élaboré et mis en œuvre par 5 collectivités partenaires en plus de la CASA (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Ville de Cannes, Ville de Grasse, Ville d'Antibes, et plus récemment la Communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins), vise à diminuer les émissions de Gaz à effet de Serre (GES) et

développer les énergies renouvelables sur le territoire par le biais d'actions spécifiques.

Sur ses propres projets, la CASA analyse systématiquement la faisabilité de produire de l'énergie ou de recourir à une solution d'énergie renouvelable. Ainsi, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le Business Pole devrait être engagé en 2018. Cette installation permettra d'assurer la production de 40% de la consommation d'énergie des parties communes du bâtiment.



Plan Climat Energie

ANTIBES - CANNES - CAPG - CAPL - CASA - GRASSE



La **promotion des énergies renouvelables** et la **sobriété énergétique** sont deux thématiques particulièrement prises en compte dans les projets d'aménagement et les études urbaines de la CASA. Ces enjeux sont désormais systématiquement intégrés, et des actions en découlent telles que la réhabilitation énergétique du parc social ou l'organisation de balades thermiques et de réunions publiques pour sensibiliser les usagers.

Zoom sur...



Le PIADH : Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat

En 2017, le PIADH a fait l'objet d'une communication importante auprès des usagers. La CASA a pu promouvoir le dispositif au cours de réunions publiques et de salons, comme Solucop qui s'est tenu à Nice. Cette année, la CASA a pu estimer 53 dossiers, émanant principalement de propriétaires occupants modestes.

L'**efficacité énergétique** des bâtiments publics, communautaires et des logements privés et conventionnés est également au cœur des préoccupations de la collectivité et font l'objet d'actions spécifiques. En ce sens, la CASA œuvre à la **renovation énergétique du parc de logements public et privé** sur son territoire.

Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique et la réhabilitation énergétique sont deux volets importants du Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH) de la CASA qui a démarré en 2016 pour une période de 3 ans.

Ce dispositif prévoit la réhabilitation de 125 logements avec la réalisation de diagnostics de performance énergétique avant et après travaux étant précisé que les aides financières octroyées

sont conditionnées par l'obtention d'un gain énergétique de 25% pour les propriétaires occupants et 35 % pour les propriétaires bailleurs.



Par ailleurs, la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) de l'habitat devrait être mise en œuvre en 2018. Cette plateforme, en lien avec les Espaces Info Energie, permettra un accompagnement complet pour les travaux de rénovation énergétique des

particuliers: primo conseil, montage de dossiers de subvention, choix de l'entreprise ainsi qu'un accompagnement aux entreprises.

L'Espace Info Energie, quant à lui, continue d'accompagner les copropriétés à la réhabilitation énergétique.

Zoom sur...



Balade thermique à Gréolières en janvier 2017

La CASA s'efforce de **réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre**, notamment par le développement de **transports climatiquement durables**, l'amélioration de la mobilité, (Projet Bus-Tram, le réseau Envibus et le transport à la demande, les modes doux, le covoiturage) et la réduction des déplacements ou de la consommation des véhicules.

Ainsi Envinet possède des **véhicules plus sobres**, il s'agit de deux bennes équipées du système stop'n'go et cin-énergie. Un travail sur la **réduction et l'optimisation des tournées de collecte** dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre a aussi été fait, permettant de passer 8 communes à deux collectes par semaine au lieu de trois et de

développer le parc de points de regroupement et d'apport volontaire. En 2018, le nombre de collectes d'ordures ménagères sur les communes littorales devrait également diminuer et passer de 4 à 3 collectes, tout en augmentant les collectes liées au tri.

Le réseau Envibus contribue également à la diminution des émissions



de gaz à effet de serre notamment grâce à un **service plus performant** : 21% des bus sont à faibles émissions. De plus, des véhicules électriques ont été testés en septembre. Un partenariat pour travailler sur la possibilité d'accueillir des véhicules fonctionnant au GNV a été engagé. La flotte d'Envibus devrait donc être renouvelée par des véhicules plus sobres dans les années à venir selon l'orientation choisie. **L'attractivité du réseau de transports** est un axe d'amélioration fort cette année : par exemple, l'installation du Wifi à bord dans le but de fidéliser les usagers et d'attirer de nouveaux utilisateurs, ou encore la pose de second

valideurs et la création du ticket « dépannage » pour fluidifier et augmenter la rapidité des lignes dans le but de limiter la consommation lors des arrêts.

Par ailleurs, la CASA œuvre à l'installation de **bornes électriques** sur son territoire. Ce sont 92 bornes de rechargement rapide qui sont en cours d'installation sur le territoire de la CASA et des collectivités associées. Ces bornes permettront de desservir le territoire pour l'ensemble de la population et de favoriser le développement de modes de déplacement alternatifs et plus respectueux de l'environnement pour les habitants.

EXEMPLARITE INTERNE

Arrivée des bornes IRVE sur le territoire CASA

Dans le cadre de la lutte active contre le changement climatique, et donc contre les émissions de GES, la CASA ainsi que les collectivités partenaires se sont engagées en 2017 sur la thématique de la voiture électrique au sein du territoire. Ce sont donc **35 bornes de rechargement rapides** qui seront opérationnelles et accessibles aux propriétaires de voitures électriques sur le territoire CASA à partir de juillet 2018.





La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

La CASA bénéficie d'un territoire exceptionnel, riche et varié, composé à 80% d'espaces naturels, justifiant son engagement dans la préservation de la biodiversité et des paysages. Elle agit donc pour une préservation durable de la biodiversité et des milieux, mais également des ressources tant sur son territoire, qu'au travers de son propre fonctionnement.

En matière de biodiversité et de protection des espaces naturels, la CASA poursuit ses missions d'animateur sur ses **sites Natura 2000**. Son travail de concertation avec les usagers et les études d'incidences permettent d'adapter au mieux les projets et les pratiques à la préservation des habitats naturels et des espèces malgré les conflits d'usages présents sur le territoire. Les tournées de sensibilisation et le film réalisé sur les Gorges du Loup, ainsi que la Charte Natura 2000 concourent à informer, responsabiliser les usagers et les invitent à adopter un comportement respectueux. La **Charte Natura 2000** a ainsi été signée par une quinzaine d'acteurs. Les Mesures Agro-environnementales et contrats Natura 2000 mis en place assurent également d'avoir des modes de gestion du milieu favorisant la préservation de la biodiversité et la conciliation des usages.





De plus, avec la **réalisation d'inventaires naturalistes** sur des secteurs à enjeux communautaires intégrés au SCOT, porteurs de projets d'aménagement et plus globalement sur les terrains aménageables de Sophia Antipolis, la CASA acquiert une meilleure connaissance de la biodiversité présente sur son territoire, évalue l'impact des actions déjà en cours et agit pour mieux la préserver en l'intégrant dès l'amont des projets.

De manière plus globale, à l'échelle de son territoire, les **documents de planification et de programmation** (PLH,

SCOT), les **projets d'aménagement** (projets d'éco quartiers, démarche Sophia Antipolis 2030, projets de ZAC) et les **infrastructures** réalisées par la CASA (Bus Tram), s'attachent à **optimiser l'occupation de l'espace, à préserver les richesses patrimoniales locales et à limiter les besoins en ressources naturelles**. En effet, pour mailler davantage les espaces naturels et garantir à long terme la circulation des espèces, la CASA étudie les fonctionnalités écologiques de son territoire en vue de définir sa **Trame Verte et Bleue**, qui sera intégrée dans son SCOT en révision.

EXEMPLARITE INTERNE

La CASA a réalisé, actualisé et diffusé cette année plusieurs guides pour sensibiliser l'ensemble de la population à différentes thématiques. Grâce à ces guides, on peut désormais prendre connaissance des enjeux liés :

- Aux restanques de notre territoire
- A l'Écureuil à Ventre rouge
- Au Frelon Asiatique

Egalement très attentive aux problématiques des espèces **nuisibles** animales et végétales, danger pour la biodiversité, la CASA développe des actions de sensibilisation spécifiques (stands, flyers, réunions...) et sert de relai d'information des différents plans de lutte départementaux ou nationaux, comme le plan de lutte contre l'écureuil à ventre rouge ou le frelon asiatique.

Le territoire de la CASA est riche d'une grande diversité paysagère. Retenue en 2014 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) dans le cadre de l'appel à projet « **Plan de paysage** », la CASA s'est engagée dans la **préservation de la diversité des paysages et le traitement des difficultés identifiées** par la définition de grandes orientations paysagères et des premières actions opérationnelles. En parallèle, les

Écureuil à Ventre rouge





restanques, importantes tant en termes d'écologie et d'agriculture que de patrimoine, sont des éléments majeurs de notre paysage. Engagée depuis 2015 dans leur préservation et leur promotion aux côtés du Pays de Grasse, du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement 06, la CASA initie, cette année encore, les personnes volontaires aux techniques de pierres sèches au travers de chantiers école et collabore à la création de nouveaux outils d'information (film, guide). Enfin, dans la continuité des différentes actions et initiatives portées la CASA, cette année voit se concrétiser le programme **CASA Nature**. Il s'agit de la vitrine des actions proposées au grand public par la CASA, actions créées et regroupées dans un livret distribué cette année.

En plus de la protection des milieux, la CASA agit sur la préservation des ressources. La **4^{ème} grainothèque de la collectivité** sera inaugurée en 2018 à Biot. Elle sera complémentaire à celles d'Antibes, de Valbonne et de Villeneuve Louvet qui représentent aujourd'hui le moyen pour la population de s'intéresser et de prendre connaissances des espèces végétales qui l'entoure, mais aussi d'échanger autour de « **café-grains** » et de troquer ses semences.

Dans le cadre de la protection des ressources, la CASA a également cette année mis en place **trois actions majeures du Plan d'Amélioration de la Collecte Ecoemballage**. Ce projet a permis d'optimiser le tri de manière ciblée, au travers de la communication engageante, du déploiement de 57 nouveaux points de collecte du verre et de l'amélioration du dispositif de passage en porte-à-porte sur certaines communes. La CASA a aussi été lauréate dans l'appel à projets Territoire « **Zéro déchets, zéro gaspillage** » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Les actions seront menées en 2018 sur la ville pilote de Biot. Enfin, une politique de valorisation des encombrants a été poursuivie et le tonnage de la collecte des bacs jaunes (tri) est en augmentation cette année.

Zoom sur...



Résultats de la collecte du verre sur le territoire

En 2017, une augmentation significative de la récupération du verre a été observée avec **260 tonnes de verre** récoltées en 6 mois sur les 24 communes. Cela représente **42kg/habitant/an** de verre récupéré, un ratio nettement supérieur aux résultats régionaux qui sont de **29kg/habitant/an**.

Dans le cadre de la démarche qualité et diffusion de l'information par la CASA, les flancs des bennes ont été optimisés pour devenir des supports de communication pour des campagnes spécifiques.



L'épanouissement de tous les êtres humains

La CASA intègre **l'épanouissement de ses habitants, de ses agents et de ses entreprises** au cœur de son projet d'agglomération et de ses politiques territoriales, et développe de nombreux services pour y répondre.

Elle cherche à développer des **équipements et un cadre de vie de qualité** pour ses habitants. La mixité sociale et fonctionnelle est recherchée dans chaque opération étudiée et traduite dans les documents d'urbanisme. La qualité du cadre de vie proposé est également analysée avec soin dans chaque projet de construction.

La politique de **mobilité** de la CASA vise à développer et à diversifier davantage une **offre de qualité, ouverte à tous, adaptée aux spécificités de chacun et du territoire, tout en optimisant continuellement le fonctionnement.**

Ainsi, le développement de l'accès à la mobilité s'illustre au travers par exemple de l'aménagement de 10 points d'arrêts chaque année pour les personnes à mobilité réduite ou le suivi en temps réel des informations du réseau via Twitter, Facebook, et le site internet, ou encore par le lancement de la nouvelle application mobile e-boutique Envibus en 2017. Toutes ces nouveautés proposées permettent de construire une meilleure relation digitale avec les habitants et de

réduire significativement l'utilisation des documents papier. De plus, le développement de **pôles multimodaux**, comme celui d'Antibes en lien avec le futur Bus-Tram, et de parcs relais, contribuent également à l'amélioration de la mobilité.





Outre la mobilité, la **culture** est largement diffusée sur le territoire, notamment par le biais des **médiathèques**. Le réseau des médiathèques propose un service de qualité, toujours plus performant, par la poursuite du développement des ressources mises à disposition et de services numériques. Une programmation culturelle riche et variée, tout au long de l'année et répartie sur le territoire, permet l'accès de tous à la culture. Les médiathèques sont également un acteur de la **sensibilisation de la population au développement durable**, puisqu'elles élargissent leur fond documentaire sur différentes thématiques : agriculture raisonnée, développement durable, etc... et proposent des actions culturelles sur des thèmes tels que l'écologie et la biodiversité. Pour aller plus loin, la CASA va à la rencontre des habitants au travers de nombreux stands d'information organisés à l'occasion des diverses manifestations communales.

Le jeune public est aussi sensibilisé à l'environnement et au développement durable notamment grâce à l'**appel à projet Activ'ta Terre** qui rencontre toujours autant de succès auprès des établissements d'enseignement et les centres de loisirs. Il participe chaque année à la concrétisation d'une trentaine **d'actions de proximité** en faveur du développement durable et au développement **d'outils de sensibilisation**.

Pour permettre à tous ses habitants d'accéder à internet en Très Haut Débit (THD) et ainsi **lutter contre la fracture numérique**, la CASA s'est engagée à déployer **l'ensemble de son territoire en fibre optique** (FTTH) en conjuguant les déploiements des opérateurs privés sur les secteurs les plus denses avec ceux des secteurs les plus ruraux effectués par les partenaires publics. En 2020, **la totalité du territoire sera équipé de l'internet à très haut débit**.

De manière plus générale, la CASA s'attache à offrir des **services de proximité efficaces** tels que les antennes de justice, les permanences délocalisées du service Logement, l'Espace Info Energie, les points lecture, ainsi que les actions « hors les murs » réalisées par les médiathèques. De nombreuses directions sont engagées dans une démarche de **recherche permanente d'efficience** ; on peut noter la volonté de se

certifier de la direction Envibus ou la certification ISO 9001 de la direction Envinet. La CASA veille également à assurer la **diffusion de l'information à sa population** sur les thématiques dont elle assure la gestion et s'emploie à améliorer sa visibilité. A cette fin, elle est désormais présente sur les réseaux sociaux et son site internet sera entièrement restructuré en 2018. Différentes applications devraient également être des outils complémentaires au site mis à la disposition de l'ensemble des usagers de la CASA en 2018.

Enfin, en termes de **prévention des risques naturels**, suite aux tragiques inondations survenues en 2015, la CASA travaille à la réduction de la vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) en finançant des études, mais également en sensibilisant la population des zones considérées comme les plus



risquées grâce à des représentations théâtrales pour sensibiliser les scolaires par exemple. La CASA a ainsi travaillé à l'amélioration de sa gestion de crise sur la base de rapports de vulnérabilité pour une meilleure anticipation et prévision des

évacuations. Ce travail documentaire et réglementaire est néanmoins susceptible d'être complété au regard des enseignements tirés des dramatiques événements d'octobre 2015.





La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

La charte fondatrice de la CASA est basée sur la solidarité entre les territoires qui la composent, principe largement décliné dans son projet d'agglomération et son SCOT. Les différents projets d'aménagement s'attachent à respecter ce principe et dessiner localement une **mixité sociale et fonctionnelle**, voire **générationnelle** quand les projets le permettent.

La CASA participe à la **solidarité interterritoriale** en répartissant les richesses grâce à des **dotations de solidarité** envers ses communes membres ou encore en leur versant des **fonds de concours (FDC)** pour soutenir leurs projets

sur plusieurs thématiques (équipements scolaires, culturels, sportifs, petite enfance). Pour ses communes de moins de 1000 habitants, la CASA finance 20% du montant des différents projets.

Au niveau international, la CASA a reçu cette année des cadres représentants de 8 pays d'Afrique mais également du Kosovo, venus se former au sein des services de l'agglomération dans les domaines des marchés publics, de la sécurité, de la collecte des déchets, des transports et de l'environnement. Cette opération fut un véritable succès et sera reconduite en 2018.

En matière d'**habitat**, la CASA poursuit le **développement de l'offre locative sociale** en apportant des aides financières aux bailleurs sociaux et en confortant sa politique foncière pour la réalisation de nouveaux programmes mixtes, intégrant également des logements en **accession sociale et encadrée à la propriété** et des logements **adaptés aux personnes à mobilité réduite**. Elle soutient également financièrement **la réhabilitation de logements** sur l'ensemble de son territoire au travers du dispositif du **PIADH, de subventions à destination des bailleurs sociaux qui réhabilitent les bâtiments les plus énergivores et des communes qui réhabilitent et conventionnent des logements communaux**. Elle est également en charge, par délégation, **du Système Intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)** pour les demandes d'hébergements, avec pour vocation de connaître les demandes de logement sur le territoire et de proposer une offre adaptée



Zoom sur...

« EGAMIX » : Les semaines de l'EGAlité et de la MIXité des métiers, se sont tenues en novembre. A l'occasion de cet évènement, la CASA a pu sensibiliser la population au travers de films et d'échanges, mais aussi faire tomber les stéréotypes et promouvoir l'égalité homme/femme dans certains métiers en visitant des entreprises.



La cohésion sociale est aussi un aspect important pour la CASA. En effet, elle œuvre pour la **prévention de la délinquance** et **l'insertion sociale et professionnelle** auprès des publics **en difficulté**. En 2017, la CASA a continué à soutenir des chantiers d'insertion, chantiers école et chantiers éducatifs, avec pour cette année la participation de la CASA aux semaines de l'Egalité et de la Mixité des métiers via l'évènement EGAMIX. Près de 80 personnes ont pu assister aux différents chantiers en 2017.

En complément, le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** permet l'accompagnement des personnes en situation de recherche d'emploi âgées de plus de 26 ans avec des freins sociaux (allocataires des minima sociaux et demandeurs d'emplois longue durée, etc.). Le bilan de cette deuxième année est très positif, avec 451 personnes accompagnées et 51 sorties positives du programme, plus du double de l'année dernière.

Par ailleurs, le **Contrat de Ville** a connu sa première année opérationnelle : les actions seront poursuivies en 2018 et un bilan sera alors établi.

La CASA soutient également une plateforme d'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi qu'une auto-école sociale dans le but d'améliorer leur mobilité et de faciliter leur accès à l'emploi (association Mobilis 06).

En termes d'accès au droit, les trois antennes de justice dispensent des informations juridiques et permettent **un accès au droit anonyme et gratuit pour tous**. La CASA propose des permanences d'avocats, de la médiation familiale, des aides aux victimes, du droit au logement et à la famille. Des **services spécialisés** pour les situations les plus graves (unité Parenthèse par exemple) et des associations spécialisées (HARJES, Centre Information sur les Droits Femme et de la Famille, Agence Départementale d'Information sur le Logement) viennent compléter cet éventail de services.



La CASA s'engage aussi dans la **lutte contre les discriminations** avec des politiques tarifaires adaptées permettant l'accès des services à tous (Envibus, Médiathèques, etc.) mais également par le biais d'actions en faveur des personnes handicapées (mise en conformité des bâtiments existants pour faciliter l'accès aux personnes handicapées, systèmes d'annonces sonores dans les bus pour les déficients visuels, etc...). La mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été finalisée cette année et les travaux ont permis de rendre parfaitement accessible plusieurs bâtiments, comme la médiathèque d'Antibes par exemple.



Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La CASA affirme sa volonté de développer des politiques en cohérence avec des **modes de consommation et de production responsables**.

En matière de développement économique local, la CASA s'est particulièrement investie en 2017 en renforçant sa politique économique basée sur trois piliers principaux : Sophia Antipolis, le commerce et le tourisme. En effet, au-delà des actions habituelles de **Starteo** et de la **Plateforme France Initiative** qui accompagne les porteurs de projets, la CASA a recruté un chargé de **développement de l'attractivité commerciale communautaire**. La restructuration de la Direction Sophia Antipolis et de l'équipe du Business Pôle permettra en 2018 de coordonner la mise en œuvre de grands projets industriels, technologiques, scientifiques et commerciaux sur le territoire communautaire et de renforcer la complémentarité entre les différents acteurs et les différentes compétences associées.

La CASA a lancé une stratégie de marketing territoriale sur le territoire de Sophia Antipolis et les partenariats ont été renforcés avec le Sophia Club entreprises, la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), la fondation Sophia Antipolis ou encore la Team Côte d'Azur. De plus, la 4^{ème} édition de l'Open de l'entreprise a eu lieu cette année. Elle a rassemblé porteurs

de projet du territoire et experts partenaires avec une fréquentation en hausse de 20% et un taux de satisfaction des participants de 98%.

Par ailleurs, la CASA a cette année pris en charge la compétence tourisme, cela permettra dans les années à venir de **conforter son attractivité touristique** et d'explorer de nouveaux axes de développement dans une concertation et une harmonisation du territoire. Elle participe également à la structuration du projet Madoura à Vallauris, autour de l'ancien atelier de Picasso, pour en faire un pôle de rayonnement économique, culturel et touristique.

De plus, les différentes collectivités de l'ouest du département ont engagé une dynamique de travail sur **l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** au travers du Plan Climat, avec notamment le recrutement d'une chargée de mission sur cette thématique fin 2017. La CASA souhaite également approfondir le sujet en se lançant dans une réflexion sur **l'économie dite « en circuit court »** ou **« économie circulaire »** et intégrer cette thématique dans son **Schéma de développement économique** en cours d'élaboration.



Dans cette démarche, afin de faciliter l'économie en circuit court et de développer l'activité agricole, la CASA a mis en place une **stratégie agricole** qui vise à la préservation du foncier agricole et le développement d'une **activité agricole durable**. A travers des études foncières agricoles, de l'animation auprès des propriétaires pour mobiliser les terres en friches, des stands de sensibilisation (jardins durables et éco responsables, ateliers de cuisine sur le bio et le locavorisme), la CASA souhaite **développer une agriculture de proximité** tout en modifiant les comportements de consommation de la population. Cette année, la CASA a donc répondu à un appel à projet du FEADER pour la préservation et la remobilisation du foncier agricole et porte donc un projet sur 14 communes composé de 4 thématiques importantes : étude d'opportunité ZAP, étude de potentiel agricole dans le cadre du PLU, animation foncière et remise en état de friches. En parallèle, un projet est initié sur le territoire avec les agriculteurs locaux, dans le but de remettre en culture 10 ha de terres agricoles afin d'approvisionner les cantines des communes de la CASA. Dans le cadre du Plan paysage, une étude sur **la reconquête agricole à Sophia Antipolis** a permis d'identifier les espaces disponibles pour l'agriculture et le pastoralisme sur le périmètre de la technopole.

Concernant la **gestion durable des déchets**, la CASA est très avancée avec plus de 80% de déchets valorisés (valorisation énergétique, matière et organique) et met en place des mesures favorisant l'augmentation du tri et l'optimisation des comportements citoyens en faveur d'une consommation responsable et d'une réduction des déchets à la source. De plus, le **Plan d'actions déchets 2016 – 2020**, qui

apportait une véritable ligne directrice à la stratégie de gestion des déchets à long terme, va prochainement être étoffé sous la forme du CODEC. Il s'agit d'un contrat s'articulant autour de 5 axes parmi lesquels la valorisation, la réduction des déchets ménagers et assimilés, l'exemplarité, la sensibilisation ou encore l'accompagnement des professionnels.



Deuxième partie : La gouvernance territoriale

- 1. L'organisation du pilotage**
- 2. La participation des acteurs et la transversalité des approches**
- 3. L'évaluation et l'amélioration continue**



Les méthodes de mise en œuvre des projets sont tout aussi importantes à prendre en compte que les finalités. Cinq principes ressortent quant à la mise en œuvre du développement durable : **l'amélioration continue, l'évaluation, la participation des acteurs, le pilotage des projets et la transversalité des approches**. Ils sont déterminants, et appréhendés simultanément tout au long de la vie des programmes, politiques et actions.

Pour clarifier la présentation, la CASA a choisi pour la quatrième année consécutive de grouper en trois parties ces cinq éléments. Une première partie exposera l'organisation du pilotage, une deuxième présentera la participation des acteurs et la transversalité des approches, et une dernière l'évaluation et l'amélioration continue.

L'organisation du pilotage

L'une des particularités de la démarche de développement durable réside dans l'association d'acteurs multiples au pilotage des actions et des politiques.

Le pilotage classique des politiques publiques, programmes et actions de la CASA s'effectue par le biais d'**instances décisionnelles** : le Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire qui se réunit chaque semaine afin d'assurer aux élus les moyens d'un pilotage de proximité de l'agglomération et un suivi très régulier des dossiers, et les Commissions qui pilotent les grandes lignes directrices des projets. Afin d'assurer le suivi des projets et la bonne information des équipes au plus haut niveau de la hiérarchie, des **comités de direction hebdomadaires** réunissent le Directeur Général des Services (DGS), les quatre Directeurs Généraux Adjointes (DGA)

et les quinze directeurs. Ils permettent de partager l'information, valider les décisions, et trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

En 2017, la **cellule de coordination** créée pour la prise de compétence Tourisme a pu réaliser plusieurs missions et porter différents projets piliers pour la CASA avec notamment la gestion et l'harmonisation de plusieurs Bureaux d'Information. La contribution des communes au travers de groupes de travail a été nécessaire pour piloter le projet et rendre effective la prise de compétence.

Enfin, des **comités de pilotage par projet** sont mis en place sur avis du Bureau ou du Conseil, qui ont en charge d'organiser le **suivi opérationnel** des projets de la CASA.



A chaque étape décisionnelle, ces instances peuvent apprécier la situation du projet au regard du développement durable, mais il n'existe pas d'outil spécifique de pilotage développement durable de projet. Avec le lancement du **Programme Développement Durable**, des groupes de travail ont été organisés. Les représentants des différentes directions de la CASA, ainsi que de représentants des différents acteurs de terrains tels que les associations et les entreprises, ainsi que le Conseil de Développement de la CASA ont été associés à la démarche.

Antibes





La participation des acteurs et la transversalité des approches

La participation repose sur l'intérêt des acteurs quant au devenir du territoire et aux projets qui en découlent.

Ainsi, dans chaque démarche de projet initiée, la CASA organise des dispositifs de concertation associant les différents acteurs du territoire (élus, techniciens, représentants du monde économique, associatif, organismes publics, etc.), permettant donc une **transversalité des approches** et **un échange entre les équipes de la CASA et ses acteurs**.

Pour exemple, en septembre 2015, la CASA a initié son Programme Développement Durable. Cette année, de nombreux échanges ont eu lieu entre les élus, les entreprises, les agents de la CASA et les citoyens permettant ainsi la **transversalité des approches et la participation des acteurs** pour l'élaboration de cette démarche **d'Agenda 21** basée sur **la concertation**.

Cependant, il n'existe pas de procédure systématisée de participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. **La démocratie participative** est mise en œuvre à l'occasion de chaque projet suivant un dispositif adapté, en prenant appui sur :

- Le Conseil de Développement
- Les concertations publiques et les enquêtes publiques
- Les questionnaires aux habitants
- L'organisation de réunions ponctuelles associant les acteurs concernés
- Les conseils de quartiers

Quelques projets-cadres mettent en œuvre une transversalité intégrée (PCET, SCOT, Bus Tram) autant dans la collaboration avec l'ensemble des services concernés que dans l'analyse transversale au regard de l'intégration des critères de développement durable.

La Maison de l'Emploi, la Plateforme Initiative France, la concertation avec les usagers des sites Natura 2000, les Cafés Envibus, ou encore les différents partenariats des médiathèques, témoignent de la forte volonté de la CASA d'associer la population et les acteurs dans ses projets.

De plus, cette année, les principales **collaborations avec les territoires extérieurs** ont été poursuivies : démarche Inter SCOT, mobilités, restanques,...



L'évaluation et l'amélioration continue

L'évaluation permet de vérifier la progression des actions, programmes et politiques publiques, mais également de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent les projets. Elle permet de surcroît de vérifier l'adéquation et la pertinence des actions menées au regard des finalités du développement durable. Suite à cette évaluation, des actions correctives sont mises en place afin d'assurer une amélioration continue des services de la CASA.

En matière de **dispositif d'évaluation**, la CASA ne dispose pas d'un outil global d'évaluation des services et actions mis en œuvre. Cependant, plusieurs évaluations sectorielles existent, permettant de contrôler les consommations énergétiques, d'évaluer le coût des services, la traçabilité des styles de conduite, le bilan éco-efficacité des bus, etc...

Cette évaluation se fait par l'intermédiaire de **différents outils** : la réalisation d'enquêtes de satisfaction, le suivi des demandes et réclamations des usagers, l'évaluation de la performance des actions menées... Par ailleurs, de nombreuses démarches ont leurs propres **indicateurs et outils d'évaluation et d'amélioration continue** : le PCET, les contrats urbains de cohésion sociale, les opérations d'aménagements, les espaces naturels (Natura 2000), la stratégie agricole, etc.

La stratégie d'amélioration continue de la CASA passe également par une **révision des documents de planification et de programmation** tels que le SCOT ou le PLH, compte-tenu des évolutions du contexte local et des modifications réglementaires nationales induites par le Grenelle de l'environnement. Egalement, le PDU est en cours de révision pour une mise à jour de la partie environnementale.

En 2017, la CASA a débuté les changements proposés par l'**audit** de 2016 permettant d'évaluer l'organisation des services en fonction des missions menées, afin de permettre une optimisation du travail des agents et d'organiser au mieux les différents transferts de compétences. De plus, le lancement du **Programme de Développement Durable** va permettre la mise en place d'une véritable politique de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue dès 2018.

Plusieurs **actions d'évaluation en faveur d'une amélioration continue** sont actuellement en cours :

- Contrôles quotidiens des prestations sur le réseau Envibus, dans le cadre d'objectifs annuels fixés au prestataire dans une démarche qualité, concernant notamment la ponctualité, la propreté, l'information et l'accueil aux voyageurs et les systèmes embarqués.



- Audit annuel de suivi de l'ISO 9001 pour Envinet : certification en 2014 qui permet une amélioration continue du service effectuée avec notamment un audit de suivi en 2017.
- Contrôle et suivi des prestataires dans le cadre du respect des chartes et clauses, notamment grâce à des outils informatiques tel que EMBAS pour la Direction Architecture et Bâtiments.

Il est à noter que la réussite de la démarche ISO 9001 mise en place par la Direction Envinet et l'ensemble des progrès qu'elle a permis d'apporter incitent les autres directions à faire de même, notamment les directions de la DGA Cadre de vie. Ainsi, des démarches d'amélioration continue et de qualité seront initiées en 2018 au sein de la Direction Envibus et de la Direction Architecture et Bâtiments.

L'ensemble de ces démarches d'évaluation et d'amélioration continue, sectorielles et incomplètes, sont un premier pas vers un véritable outil global et transversal d'évaluation et d'amélioration au regard du développement durable qui sera prochainement mis en place au travers du **Programme Développement Durable (PDD)**.

Courmes





Troisième partie : L'analyse Atouts/Faiblesses

Au vu des caractéristiques du territoire et des politiques publiques menées par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en 2017, il est possible de dégager les atouts mais aussi les faiblesses en fonction des cinq thématiques du développement durable. La CASA a donc jugé important de présenter une analyse des Atouts-Faiblesses de la situation actuelle dans une démarche d'amélioration continue.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

	<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
La sobriété énergétique et Gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> • Des conditions climatiques plutôt favorables • Politique volontariste en matière énergétique, renforcée par le PCET Ouest 06, notamment en matière d'habitat : Espace Information Energie, PIADH participation financière pour les travaux de réhabilitation énergétique entrepris par les bailleurs sociaux sur les logements sociaux les plus énergivores, aide financière pour les communes conventionnant et réhabilitant des logements communaux. • Une recherche d'optimisation économique et environnementale des services urbains et des équipements CASA 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique Mobilité qui peine à proposer des alternatives à la voiture individuelle au regard des caractéristiques du territoire • Une action limitée à ce jour pour la réduction de l'impact des déplacements des agents de la CASA • Des émissions de gaz à effet de serre supérieures à la moyenne nationale • Une organisation et un fonctionnement du territoire, gourmand en énergie et en matière • Une valorisation des déchets largement par incinération induisant des émissions de GES



<p>Les énergies renouvelables :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fort potentiel solaire et bois énergie • Opérations de développement des infrastructures et des filières EnR dans le cadre du PCET • Installation de panneaux photovoltaïque au Business Pole et optimisation de l'éclairage par le remplacement de sources lumineuses sur divers sites 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intégration d'Énergie Renouvelable (EnR) faible • Des filières EnR à constituer
<p>Adaptation au changement climatique :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du PAPI • Prise en compte des Plans de Prévention communaux, intégration du risque de submersion marine... dans les projets d'aménagement 	<p>Un territoire soumis à de nombreux risques naturels et encore trop vulnérable : urbanisation, faible culture du risque...</p>



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une forte proportion d’espaces naturels sur le territoire • Une richesse floristique et faunistique • Le développement des outils réglementaires pour maîtriser l’étalement urbain • Un bon outillage du territoire pour la gestion et la préservation des espaces naturels et des milieux et la conciliation des usages (Espaces classés, PNR Préalpes d’Azur, Zones Natura 2000, MAE, Activités de pleine nature...) • La mise en œuvre d’une stratégie foncière agricole visant au maintien de ces espaces et au développement d’une agriculture durable ancrée dans le territoire • D’importantes actions de communication, de sensibilisation, notamment auprès des publics scolaires • Une politique de dématérialisation des ouvrages du réseau de lecture publique, limitant le renouvellement des documents « physiques » • La réduction des déchets destinés à l’enfouissement. • L’Elaboration en cours de la Trame Verte et Bleue du SCOT 	<ul style="list-style-type: none"> • Une faiblesse des procédures internes dématérialisées bien qu’en progrès • Des outils pour la prévention des déchets (limitation des impressions, tri...) dont les effets sont encore à maximiser • Une dynamique d’étalement urbain lors des précédentes décennies : mitage et recul des espaces naturels, disparition progressive des espaces agricoles... • Des fractures écologiques liées aux infrastructures de transport • Une pression des activités économiques sur les milieux terrestres et marins • La dégradation des milieux aquatiques liés à l’urbanisation, aux pollutions ponctuelles économiques ou domestiques (faiblesse des réseaux d’eaux pluviales et de certains réseaux d’assainissements, importance de l’assainissement individuel notamment)



Permettre l'accès aux besoins essentiels et l'épanouissement de tous les êtres humains

	Atouts	Faiblesses
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine naturel, bâti et culturel très riche • La mise en place d'un Plan Paysage et d'un inventaire du patrimoine culturel de la CASA pour faciliter leur protection • Une politique d'aménagement et d'urbanisme visant à maîtriser le développement urbain • Un soutien au maintien des arts du feu sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Des pressions urbaines portant sur les éléments de patrimoine naturel, bâti, identitaire du territoire • Des secteurs artisanaux identitaires – les Arts du Feu et l'horticulture – parties intégrantes du patrimoine culturel en voie de disparition
Offre d'équipements et de service	<ul style="list-style-type: none"> • Une politique d'équipements sur le littoral et le moyen-pays • Des initiatives en faveur de la coordination des offres culturelles entre les communes (guides) • Une attention portée aux publics en situation de handicap sur le réseau Envibus et dans le réseau de lecture publique notamment • Un littoral bénéficiant d'un bon niveau d'équipement et de services à la population • Un réseau de lecture publique récemment développé et bien fréquenté • Une offre d'enseignement supérieur et de formation diversifiée, en complément de l'offre située à Nice 	<ul style="list-style-type: none"> • Une qualité urbaine pas toujours suffisante, notamment dans le moyen-pays : faiblesse des espaces publics apaisés, absence de centralités • Une offre commerciale insuffisante à l'heure actuelle (mais en cours de rattrapage) • Une action de médiation culturelle vis-à-vis des publics éloignés qui reste à développer en s'appuyant sur les initiatives déjà initiées • Un éloignement des équipements et des services pour le Haut-Pays • Un accès Internet globalement peu performant dans une grande partie du territoire, mais en cours de modification (déploiement fibre optique en cours jusqu'en 2020)



	<p>notamment</p> <ul style="list-style-type: none">• Une offre de transports collectifs qui couvre toutes les communes du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Une offre de mobilité insuffisante : infrastructures peu facilitatrices des mobilités actives, réseaux routiers saturés...• Des impacts négatifs du système de mobilité en termes de bruit et de pollution atmosphérique
--	---	---



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

	Atouts	Faiblesses
Dynamique économique et Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire disposant globalement d'un bon niveau de ressources de par son dynamisme économique et l'importance des emplois qualifiés • Un territoire bénéficiant de 2 moteurs économiques spécifiques : la technopole et le tourisme • Une technopole jugée résiliente à la crise • Un pourcentage élevé d'emplois hautement qualifiés • Une politique de développement économique visant à conforter l'attractivité économique du territoire (implantation), le soutien à la création d'entreprises... • La mise en place et montée en charge d'un PLIE permettant un accompagnement individualisé des publics éloignés de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de chômage qui reste important et s'est accru, en particulier auprès des populations plus éloignées de l'emploi (chômage de longue durée), les jeunes ou encore les plus de 50 ans • Des secteurs économiques plus fragiles : TPE, artisanat, petits commerces... • Une diminution du nombre d'emplois dans le Haut-Pays
Disparités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Des mécanismes de redistribution territoriale (fonds de concours / dotation de solidarité) • Une action en faveur des quartiers « politique de la ville » à travers le Contrat de Ville • Une prise en compte de l'hétérogénéité territoriale dans une logique de cohésion dans les politiques communautaires (TAD, bonification des aides du PIDAH pour les communes du Haut-Pays...) 	<ul style="list-style-type: none"> • De fortes disparités territoriales dans la production des richesses et dans la répartition sociale de la population • Des quartiers prioritaires et en veille qui concentrent les difficultés • Des besoins sociaux dans les centres anciens, en diffus...



<p style="text-align: center;">Coût de la vie et du logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des efforts importants pour le développement du parc locatif social se concrétisant par une augmentation significative de ces logements • Le développement d'une politique volontariste d'accession sociale et encadrée à la propriété • La lutte contre les situations de précarité énergétique ou encore de logements indignes à travers le PIADH, et les subventions à destination des bailleurs pour la réhabilitation de leur parc de logements. • La tarification sociale ou gratuité des équipements communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Un coût de la vie globalement élevé • Un territoire attractif en situation de tension en matière de logement : un accès au logement de plus en plus onéreux et donc difficile pour une part croissante de la population • Une mobilisation difficile des propriétaires bailleurs, dans le cadre du PIADH, pour le développement de l'offre à vocation sociale compte tenu de l'écart entre les loyers pratiqués et les loyers du marché • Une concurrence foncière importante entre l'usage résidentiel, touristique et de résidences secondaires, économique (implantations d'entreprises) ou encore environnementales (préservation des espaces naturels, risques...) qui entraîne des difficultés à trouver des fonciers mobilisables pour des opérations de logements sociaux • Des besoins spécifiques au regard de l'évolution de la population : logements seniors (offre à organiser), logements étudiants, logements pour les saisonniers... • Un parc de logement présentant encore des situations de mal logement voire d'habitat indigne • Une précarité énergétique touchant des personnes à faibles revenus encore présente sur le territoire
---	---	--



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

	Atouts	Faiblesses
Economie responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Une politique agricole communautaire œuvrant à la fois sur le volet foncier et sur le soutien à l'activité, le développement de circuits courts... • Un partenariat avec le Club des Entreprises de Sophia Antipolis offrant un relais sur différentes thématiques (déchets, mobilités...) • La structuration en cours d'une politique d'Economie Sociale et Solidaire • Le suivi attentif des parcours et des situations individuels (plan de formation, reclassement des agents, intégration des risques psycho-sociaux au CHSCT...) • L'importance accordée à la sécurité des agents de la CASA (prévention,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une production agricole locale menacée • Des besoins en matériaux de construction importants générant de nombreux flux routiers et un développement des activités de carrière nuisible à l'environnement • Pas d'action structurée de soutien aux démarches d'économie circulaire malgré quelques projets
Mode de vie et de consommation responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de valorisation des déchets importants mais passant essentiellement par l'incinération (GES) • Une politique volontariste de sensibilisation : actions en milieu scolaire, ambassadeurs du tri et extension récentes des consignes de tri, vente de composteurs • La mise aux normes des déchèteries 	<ul style="list-style-type: none"> • Une sur-production de déchets sur le territoire, en partie seulement liée à l'activité touristique et un faible taux de recyclage • La forte production de déchets verts • Des difficultés à impliquer les acteurs économiques : café/restaurants/hôtels sur les déchets ; grandes surfaces malgré les nouvelles réglementations.



	<ul style="list-style-type: none">• L'installation de bacs de tri dans les bureaux• Le développement des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, à renforcer encore	<ul style="list-style-type: none">• Le faible maillage des déchèteries• Une sensibilisation des agents sur les consommations de papier qui n'empêche pas des impressions toujours importantes• L'Intégration de la volonté de la CASA de promouvoir les circuits courts, la production locale... dans sa politique d'achat à trouver
--	--	---



Conclusion

Le rapport développement durable 2017 représente le sixième bilan de la situation en matière de Développement Durable centré spécifiquement sur les politiques et les activités de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Ce travail, ayant pour vocation de nourrir le Débat d'Orientations Budgétaires, met en lumière les **nombreuses actions exemplaires** mises en œuvre par la CASA en matière de développement durable, mais également certains **axes de progrès**.

De nombreuses actions et politiques publiques menées sur le territoire répondent ainsi aux cinq finalités que sont la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources, l'épanouissement des êtres humains et l'accès aux besoins essentiels, la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires, ainsi que les dynamiques de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

En initiant un Programme de Développement Durable, la CASA enclenche une nouvelle dynamique et répond aux axes de progrès qui ont été mis en avant dans le Rapport Développement Durable, notamment sur les questions liées à la conduite de projet et sur le fonctionnement interne. En effet, cette démarche permet d'ores et déjà à la CASA d'affiner la coordination entre ses politiques sectorielles, de consolider sa démarche d'évaluation et d'amélioration continue, et d'engager de nouveaux axes de travail avec pour objectif **d'instiller le développement durable au cœur de son fonctionnement et de sa politique territoriale**.



Annexes :

Le développement durable appliqué en 2017 à chacune des directions de la CASA

Organigramme

1. DGA Cadre de vie

- a. Direction Environnement
- b. Pôle Transport et Direction Envibus
- c. Pôle Mobilité et Infrastructures
- d. Direction Architecture et Bâtiments
- e. Mission Qualité

2. DGA Développement Economique et Aménagement Durable

- a. Direction Habitat Logement
- b. Direction Aménagement
- c. Energie
- d. Espaces naturels / Agriculture
- e. Sensibilisation environnement
- f. Direction Economie de proximité et Tourisme
- g. Direction Hébergement et Accompagnement des entreprises innovantes
- h. Direction Sophia Antipolis

3. DGA Ressources

- a. Direction de la Commande Publique
- b. Direction des Ressources Humaines
- c. Direction des systèmes d'Information et du Numérique

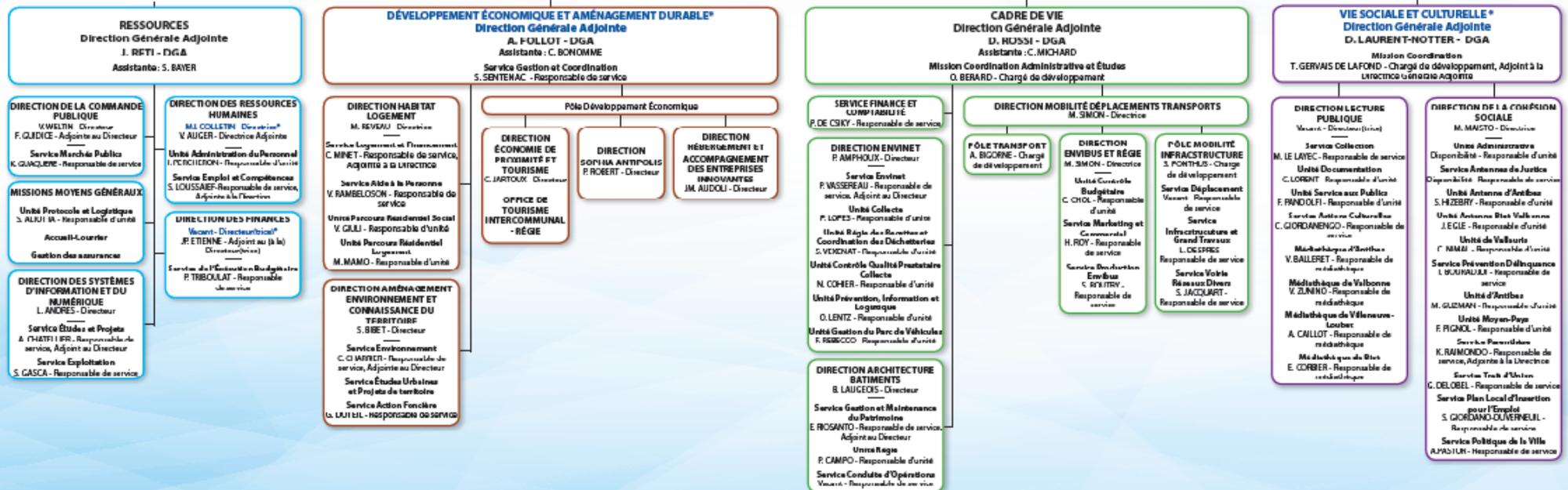
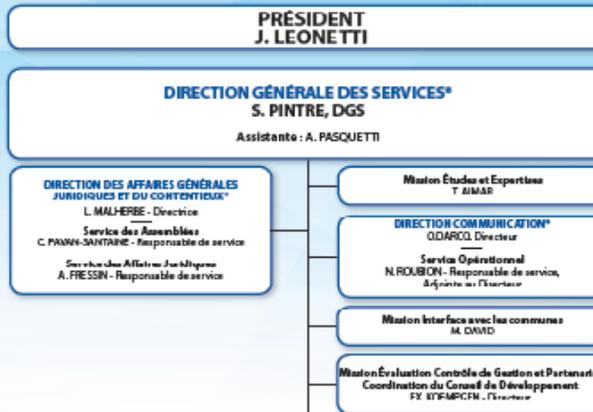
4. DGA Vie sociale et culturelle

- a. Mission Coordination
- b. Direction Lecture publique
- c. Direction de la Cohésion sociale

5. Hors DGA

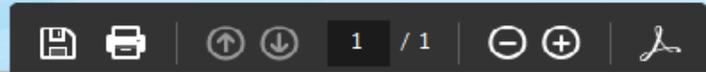
- a. Mission Etudes et Expertises
- b. Mission Coordination Administrative et Etudes
- c. Mission Evaluation, Contrôle de Gestion et Partenariat
- d. Direction des Affaires Générales Juridiques et du Contentieux
- e. Direction Communication

Organigramme de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



Légende
* Direction mutualisée avec la Ville d'Antibes-Juan-les-Pins

Version du 01/08/2017





1- DGA Cadre de vie

a. Direction Envinet

Lutte contre le changement climatique

- 14 véhicules de collecte normes euro 6, dont 2 acquis en 2017. Toutes les bennes achetées sont euro 6. Après 6 mois d'expérimentation, le bilan est positif avec des économies de carburant (1L économisé/tonne de déchets collectés) et un intérêt en termes de nuisances sonores et de confort de travail notable. L'expérimentation des véhicules sera poursuivie en 2018 avec l'identification des parcours les plus adaptés.
- Tous les véhicules du prestataire Véolia sont aux normes euro 6.
- Toutes les bennes à ordures sont équipées d'une pompe à débit variable : cela permet d'adapter le régime moteur aux besoins du véhicule (jusqu'à 20% d'économie de carburant).
- Véhicule électrique pour la tournée de collecte du vieux Villeneuve Loubet/Saint Paul.
- Critères de kilométrage des tournées dans les marchés de collecte (optimisation des circuits).
- Installation de sites de compostage collectif dans l'habitat vertical et dans les établissements scolaires sur Biot et Gréolières-les-neiges. Forte demande : un deuxième maître composteur va être recruté en 2018.
- Diminution des fréquences de collecte : 8 communes sont passées de 3 à 2 collectes.

Perspectives 2018 :

- Projet de diminution du nombre de collecte des ordures ménagères sur les communes littorales (Valbonne, Vallauris et Antibes) : de 4 collectes à 3 collectes ; et d'augmentation des collectes des bacs de tri en habitat collectif et sur les points de regroupement : passage à 2 collectes par semaine. Cette diminution du nombre de collectes va conduire à une optimisation du circuit de chacune, donc à une diminution de la consommation de carburant et à une diminution des moyens humains.
- Schéma Directeur (2020) : mise en place de bacs enterrés sur les communes de la frange littorale.
- Mise en place de bacs enterrés le long du Bus-Tram pour régler les problèmes de salubrité

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Bilan du Plan d'Amélioration de la Collecte Ecoemballages
 - 57 nouveaux points d'apports volontaires pour le verre déployés et déplacement de 11 autres dans un but de densification de ceux-ci.
 - En 2017, une grande augmentation de la récupération du verre a été observée avec 260 tonnes de verre récoltées en 6 mois sur les 24 communes. Cela représente 42kg/habitant/an de verre récupéré, un ratio nettement supérieur aux résultats régionaux qui sont de 29kg/habitant/an.
 - Passage en porte-à-porte sur Châteauneuf, Bar-sur-Loup et Tourrettes : augmentation du tonnage de 32% (forte augmentation du tonnage de manière générale sur 9 communes)
- Mise en place du tri des encombrants du nouveau marché de collecte de 2016 : les encombrants sont triés à Villeneuve Loubet avec un objectif de valorisation de 40%. En 2018, l'objectif est d'augmenter ce ratio en le calant sur des caractérisations types avec des objectifs plus ambitieux.
- Augmentation des tonnages de tri (bac jaune) avec une balance positive en 2017 : grâce aux différentes recettes des flux de tri, l'excédent financier est de près de 10€/tonne.
- Mise en œuvre du plan d'action pour la mise aux normes de déchèteries : instauration de mesure des effluents, du bruit, sécurisation.



- Travail poursuivi sur le stockage des déchets dangereux notamment contre le vandalisme et en installant des bacs de rétention (en cours).
- Amélioration de la méthode de collecte des encombrants (en cours)

Perspectives 2018 :

- Mise en place des actions du projet 0 déchets sur la commune de Biot.
- Réflexion sur la réalisation d'une plateforme de démantèlement des encombrants à l'échelle du Pôle Métropolitain

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- ¼ d'heure de sécurité pour les agents, réguliers et ciblés
- Audit des circuits de collecte : procédure pour le suivi de la qualité du travail. Chaque agent est audité plusieurs fois par an par les responsables d'équipe sur une partie du circuit.
- Absentéisme : poursuite du dispositif de lutte contre l'absentéisme, le taux est stable (19% en 2015, 11% en 2016, 11% en 2017)
- Reclassement, réaménagement de poste ou repositionnement des agents ne pouvant plus assurer la collecte des déchets. Mise en œuvre des retraites pour invalidité.
- Les agents Envinet ont suivi différentes formations cette année notamment sur la sécurité, les gestes et posture, la conduite d'engins spéciaux. Ces formations ont pour but de diminuer les accidents de travail.
- Association des agents aux différents projets pour une plus grande implication, par exemple pour le recalibrage des collectes ou pour la modification du règlement intérieur.
- Désormais, Gréolières-les-neiges est collectée en PAV enterrés (27 colonnes mises en place) ce qui va permettre de diminuer la fréquence des collectes.
- Le CODEC (Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire) a été signé en 2017 et sera mis en œuvre sur les 3 ans à venir.

Perspectives 2018 :

- Augmentation de la fréquence des audits (internes et externes).
- Difficultés d'application des principes de laïcité au travail : poursuivre les formations et l'accompagnement.
- Analyse juridique du contenu de l'activité du service de collecte / nouvelles évolutions réglementaires + analyse d'un éventuel passage en redevance spéciale pour les professionnels.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Critères d'insertion dans les marchés : dans le marché de collecte 3 personnes en insertion, sous contrat de professionnalisation
- La collecte des textiles se fait par 2 associations d'insertion professionnelle : 40 % est revendu, 4% détruits et le reste est utilisé en chiffon industriel ou transformé en isolant pour maison.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Compostage : réflexion sur plateforme de compostage au Bar-sur-Loup pour les déchets végétaux et les biodéchets sur le site de la Sarrée.
- Convention avec la NCA pour étendre le réseau de déchetterie : en cours, la CASA rachète le surcoût des dépôts en déchetterie hors du territoire de la CASA et les refacture aux habitants au tarif CASA. Mutualisation des processus des déchetteries avec Ouest 06 (badges).



- La CASA est lauréate pour l'appel à projets 0 déchets signé en juillet 2017 : essentiellement sensibilisation sur la consommation (dynamique d'achats, conseils, ateliers courses sans emballages, compostage...)
- 2018-2020 : Mise en place du tri dans le vieil Antibes et sur la frange littorale avec densification du maillage des PAV pour favoriser le tri des habitants et des restaurateurs et extension des consignes de collecte du tri (augmentation fréquence).

Conduite de projet

- CODEC 2018
- Cartographie réalisée via Qfield pour géolocaliser les bacs de collecte et permettre suivi et maintenance des PAV sur le site de la CASA
- Réorganisation interne permettant de dédier 3 personnes à l'information téléphonique des administrés et à l'enregistrement des demandes et doléances.
- Féminisation des équipes dans 3 déchetteries + dans l'encadrement : meilleur accueil des usagers, apaisement du climat, nouvelle dynamique.

Perspectives 2018 :

- Projet sur les encombrants : utilisation d'une application avec prise de rdv, prise de photo avant et après intervention, pour optimiser le temps des agents sur les rdv et éviter les recherches en responsabilité + dématérialisation des prises de rdv avec la possibilité de le faire via l'appli.

CERTIFICATION ISO 9001

- Suivi et remontée de l'information, meilleure communication
- Recensement de toutes les informations, appels ; etc.
- Mise en place de tableaux de bord et suivi des objectifs de la politique qualité :
 - satisfaire nos usagers,
 - accompagner nos collaborateurs,
 - améliorer les conditions d'hygiène et sécurité,
 - faire preuve d'innovation, maîtriser les coûts



b. Pôle Transport et Direction Envibus

Lutte contre le changement climatique

- La formation à la conduite rationnelle (éco-conduite) est systématique dans le cadre de la formation continue obligatoire.
- Le renouvellement du parc de bus se fait au fur et à mesure par des bus norme euro 6. Actuellement le parc est composé de 21% de bus à faibles émissions de gaz à effet de serre.
- Acquisition d'une Renault Zoé pour véhicule de service. En 2018 : 3 autres acquisitions + installation des bornes électriques.
- En 2017, la direction a testé un bus électrique pendant 15 jours (septembre) et un partenariat (GDF, IVECO) a été engagé pour travailler sur l'accueil des véhicules fonctionnant au gaz afin de pouvoir évaluer les contraintes et l'entretien nécessaire pour chaque type de bus et ainsi permettre d'orienter le renouvellement de la flotte. Ces données permettront aussi de prévoir l'aménagement du dépôt du bus tram (2018).
- Grâce aux bus articulés mis en service sur les heures du mouvement pendulaire des usagers, l'offre de place a augmenté de 20%.
- Travail avec la DREAL sur le Plan d'Urgence Transport sur le littoral
- Objectif permanent : Augmenter les campagnes de communication pour la promotion du réseau Envibus afin de capter davantage d'usagers et donc de réduire le nombre de voitures individuelles.

Perspectives 2018 :

- Appui du Sophia Club Entreprise (expériences réalisées, relations fréquentes, poursuite du test Illico Resto sur Valbonne avec réservation) et du Conseil de Développement pour servir de relais. Volonté de répondre aux besoins des actifs de Sophia.
 - Challenge mobilité : bon résultats
- Test d'un véhicule fonctionnant au gaz et achat de 2 navettes électriques pour desservir Juan-les-Pins.
- Choix de l'option électrique ou au gaz pour le Bus-Tram propre + travail sur les conditions d'accueil en sécurité des véhicules. Lancement du marché d'acquisition pour une livraison en 2019 et aménagement des dépôts selon le choix de l'énergie.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Clauses environnementales sur le dépôt du Bus-Tram avec une livraison prévue pour 2019
- E-boutique lancée en septembre avec recharge des titres de transports sur internet. Depuis décembre, les tickets unitaires ou par 10 sont également disponibles.
- Lancement du ticket « dépannage » à bord (1,5€ au lieu de 1€ en borne) et installation d'un deuxième valideur dans les bus : inciter les usagers à acheter leur titre avant, diminuer le temps aux arrêts, diminuer la pollution et la consommation des véhicules et gagner en vitesse sur les lignes.

Perspectives 2018 :

- Dématérialisation des pièces justificatives en ligne et en gare + développement de la e-boutique (davantage de titres)

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Enquête de satisfaction Café Envibus.
- Nouveaux points de vente pour Tourrettes et Golfe-Juan (unitaire et 10 voyages)
- Augmentation des contrôles (dispositif anti-fraude renforcé). Travail avec la police et prestataire externe dans le cadre du plan anti-fraude : sécurité renforcée par le nombre d'actions et de contrôles.



- Mise en œuvre de procédure sécurité : pose de caméras de vidéosurveillance dans 2 lignes de bus scolaires.
- Le temps réel est désormais disponible sur le site web, sur l'appli et aux grands arrêts.
- Augmentation de l'offre en transport à la demande (TAD).

Perspectives 2018 :

- Focus sur les groupes panel clients (usagers + non usagers), cafés envibus, enquêtes de satisfaction pour adapter le réseau.
- Améliorer la lisibilité de l'info à bord et aux arrêts (signalétique, horaires à l'arrêt...).
- Rationalisation des lignes selon les besoins : plus de moyens et de bus sur les lignes structurantes, plus de bus scolaires sur Saint Paul de Vence, prolongation des lignes ayant actuellement une arrivée ou un départ du centre pour améliorer les services et les fréquences dans les quartiers plus éloignés.
- Utilisation démultipliée pour diffuser l'information.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Travail transversal entre Vallauris, la Cohésion Sociale et Envibus pour intervenir à la Maison Sociale Aide au Public (MSAP) (permanence tous les 3^{ème} jeudi du mois)
- Covoiturage dynamique : appel à projet CD 06.

Perspectives 2018 :

- Travail collaboratif avec les AOTM de l'ouest 06.
- Travail avec la région PACA pour favoriser l'intermodalité : travail sur une forme tarifaire intégrant les lignes interurbaines et le TER dans un même forfait.
- Offre en TAD le dimanche sur les zones non-desservies (grosses communes).

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Perspectives 2018 :

- Certification ISO 9001 ou NF envisagée.



c. Pôle Mobilité et Infrastructures

Lutte contre le changement climatique

- Préparation d'un débat citoyen sur les véhicules sans chauffeurs prévu en 2018. La CASA est animateur.
- Bus Tram : Les travaux ont débuté et la mise en service de la partie au Nord de l'autoroute est prévue pour 2019. La partie au Sud de l'autoroute devrait être finie en 2023.
- Mutualisation du site de covoiturage Otto et co avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Lérins (CAPL) et le Département pour créer une base de données départementale.
- Un projet de co-voiturage à l'échelle dynamique entre la Métropole Nice Côte d'Azur et le Département a été monté, et la CASA s'engage également. Un appel à projet a été monté en 2017, multi partenarial, sur la base d'un cahier des charges avec des critères. 3 candidats ont été sélectionnés : Ridygo, Weze up et Boogi d'Instant System.
- Participation à la journée de la mobilité de Sophia Antipolis avec environ 1/3 des effectifs de la CASA qui ont utilisés le co-voiturage ce jour-là.
- 6 box de stationnement individuels mis en place sur Sophia Antipolis et 2 à Antibes.
- En 2018, toutes les entreprises de + de 100 salariés devront avoir un PDE pour prétendre aux aides de l'ADEME (plan mobilité). Elles sont donc incitées à rejoindre le PDE inter-entreprise du Sophia Club Entreprise.
- Plan vélo : des réunions d'information sont organisées 1 fois par mois avec les référents vélos, création d'une communauté du vélo (350 membres fin 2017), mise en place d'une page facebook et d'une messagerie instantanée Slack, organisation de parades, distribution de 400 gilets fluorescents pour assurer la sécurité des utilisateurs, financement à 50% par le département des aménagements cyclables.

Perspectives 2018 :

- Ouverture d'un local à vélo (20 places) au pôle d'échange d'Antibes.
- L'objectif en 2018 est d'avoir une communication grande échelle sur le covoiturage dynamique avec la promotion des 3 applications des 3 candidats retenus.
- Ouvrir une maison du vélo à Sophia Antipolis, gérée par une association (animation, transmission d'informations, promotion des itinéraires salariés, itinéraires guidés).
- Achat de 10 vélos à assistance électrique pour permettre le test par les salariés sous la gestion associative de la maison du vélo + 10 vélos pour les agents CASA.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Gestion verte des déchets de chantier avec le passage d'un écologue pour surveillance.
- Financement des actions biodiversité sur le parc naturel départemental de la Brague : 20 000 euros sur 10 ans.
- Poursuite des inventaires.

Perspectives 2018 :

- Inventaire naturaliste sur le trajet du Bus Tram prévu au Printemps
- Tractation avec CD06 pour modifier les horaires des parcs naturels et responsabiliser les usagers.

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)



- La Maison du vélo à Garbejaire : étude de conception et début de réflexion sur le mode d'exploitation.
- Réflexion sur le délestage des routes avec l'établissement de parc relais en périphérie de Sophia, avec notamment un projet à l'étude à Opio.
- Conseil en mobilité :
 - Renouvellement du PDA CASA : intégration du télétravail avec décalage des horaires, visio et téléconférence...

Perspectives 2018 :

- Travail sur le maillage du territoire en zones de rencontre covoiturage, avec parking relais, parking vélos sécurisés et liaisons de bus.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite : 10 arrêts de bus sont mis aux normes en lien avec le Conseil Départemental pour identifier les arrêts prioritaires en 2017.
- Insertion de clauses sociales dans les marchés principalement pour les missions d'élagage. Il y a cependant des difficultés notamment en raison de contraintes réglementaires importantes.
- Le bassin de vie des communes du Haut Pays est principalement sur les communautés d'agglomération voisines. Un projet de rabattement et d'harmonisation des transports en commun est étudié. Il s'agit d'une optimisation permanente en lien avec les collectivités voisines, pour une mise en cohésion des réseaux de transports.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- SIG communautaire : carte des 3 agglomérations sur les itinéraires cyclables en partenariat avec Cannes et Grasse. Il s'agit d'un partage des outils pour un meilleur maillage du territoire
- Conventions avec l'association Choisir Initiative Vélo.

Conduite de projet

- Participation des acteurs :
 - pour le projet du Bus Tram, un référent a été nommé chez chacun des partenaires
 - Grand public : Réalisation d'enquête publique, concertation préalable, site internet dédié, 2 ambassadrices sont présentes pour répondre aux questions des usagers en 48h, édition de flyers et d'une newsletter
- Evaluation :
 - Indicateurs d'exploitation
 - Tableau de bord de suivi
 - Réunion de coordination 1 fois par semaine



d. Direction Architecture et Bâtiment

Lutte contre le changement climatique

- Une campagne de remplacement des sources lumineuses a été réalisée dans les équipements communautaires avec comme gros chantiers la médiathèque d'Antibes et de Valbonne, mais aussi le Business Pôle et des antennes de justice.

Perspectives 2018 :

- Projet Madoura : un équipement structurant en matière de consommation énergétique, notamment possiblement grâce à une labellisation. Scénario validé en novembre 2017, introduction à la recherche de labellisation mais choix pas encore fait sur la maîtrise d'ouvrage (opérateur privé ou CASA).
- Amélioration des performances énergétiques à Nautipolis : traitement de l'air (ventilation) + dysfonctionnement panneaux solaires.
- Le projet de photovoltaïques sur le toit du Business Pole : cette installation produira 40% de la consommation énergétique des parties communes du bâtiment.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Restructuration des locaux en interne pour l'accueil des nouvelles compétences + aménagement du Business Pôle 2.
- Clauses d'insertion professionnelle dans les marchés. (nettoyage + débroussaillage)

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Un diagnostic a permis d'identifier les améliorations nécessaires à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap dans les bâtiments communautaires recevant du public (signalétique, amplification sonore, apaisement cognitif via le choix des couleurs). Un plan d'action sur 2 ans (2017-2018) est établi pour effectuer les travaux.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Réalisation des diagnostics sur la performance énergétique des bâtiments.

Perspectives 2018 :

- Analyse en coût global du projet Madoura grâce à l'utilisation d'une démarche BIM.

Conduite de projet

- Reprise en interne CASA de l'ensemble des marchés d'entretien et de maintenance d'Antéa.
- Evaluation :
 - Evaluation grâce à l'outil de gestion (GER) de site qui permet de se projeter sur le coût du bâtiment (entretiens, rénovation) et permet de revoir l'investissement sur la durée de vie.
 - Etat de santé annuel des bâtiments : maintenance préventive plutôt que curative, aide à la décision.
 - Les résultats obtenus sont positifs.

Perspectives 2018 :

- Améliorer la coopération entre les directions et les associations en amont des dossiers.
- Projet de mettre en place une démarche qualité avec outil de suivi entre DAB et prestataires avec reporting à chaque chef d'établissement (objectif pédagogique + gestion documentaire).
- Restructuration, réorganisation, repositionnement de la DAB par rapport aux missions



e. Mission Qualité

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Analyse des risques : identification et cotation des risques liés à l'activité du service. Mise en place de mesures de maîtrise.
- Suivi des doléances : mise en place d'un tableau de bord dynamique et formation des équipes pour améliorer la satisfaction des usagers.
- Cartographie du recensement de tous les points de regroupement mise en ligne pour améliorer la gestion du parc.

Perspectives 2018 :

- Amélioration de la gestion des encombrants et des outils pour suivre les collectes.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Fin du Plan d'Amélioration des Collectes mené par Ecoemballages : Verre / Sensibilisation en porte à porte (communication engageante) / Hôtellerie de plein air (campings)
- Lancement du CODEC

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Identification clients pour préparer la Direction Architecture et Bâtiment à la démarche qualité.
- Renouvellement de la certification (pour 3 ans) sans aucune non-conformité pour Envinet. Les grands axes d'amélioration sont :
 - Réorganisation de la direction (en cours)
 - Travail sur l'hygiène et la sécurité : effectué sur les déchetteries en 2017 (1/4 heure sécurité, réactivité lors de dégradation, amélioration de la sécurité avec la mise en place de circulation en sens unique au sein des déchetteries...)
 - Amélioration de la signalétique (renforcement continu) et de la relation usagers : recherche d'une meilleure qualité de service et d'accueil
 - Travail informatique sur le logiciel ATAL (gestion du parc automobile) : déploiement futur de nouveaux modules sur le logiciel pour la gestion des bâtiments (améliorer la maintenance, les interventions et assurer un suivi administratif et financier) en parallèle d'EMBAS pour le suivi des interventions de prestataires. ATAL permettra de gérer plus efficacement toutes les visites périodiques réglementaires ou de maintenance (gestion et suivi des exigences réglementaires ICPE notamment).
- Utilisation des flancs de bennes pour diffusion de la communication (campagnes spécifiques, telle que la collecte du verre)

Perspectives 2018 :

- Initiation et développement d'une démarche qualité sur la Direction Architecture et Bâtiment (ISO) et sur la Direction Envibus (ISO ou NF).
 - Diagnostic et définition du périmètre de certification, choix du référentiel en 2018
 - Finalisation de la certification et audition en décembre 2019
 - Objectif : améliorer la qualité du service rendu, le fonctionnement du service et la gestion interne.



2- DGA Développement Economique et Aménagement Durable

a. Direction Habitat Logement

Lutte contre le changement climatique

- Parc social existant : Plusieurs opérations de réhabilitation énergétique (isolation thermique, menuiseries) livrées sur Antibes en 2017.
 - La SACEMA :
 - Les Jonquilles : 108 logements
 - Les Oliviers : 29 logements
 - Les Silènes : 33 logements
 - Côte d'Azur habitat :
 - Les Châtaigniers : plus de 100 logements
 - Deux projets en cours sur Vallauris (San Sébastien en projet et la Cité du Soleil qui démarre en 2018)
- Patrimoine communal : Un bureau d'étude financé par la CASA a effectué des études de faisabilité pour la rénovation du patrimoine communal sur un logement de Tournettes sur Loup.
- Parc Privé : le PIADH permet de bénéficier d'aides techniques et financières de l'ANAH, l'Etat, la CASA et la région PACA. Pour les propriétaires bénéficiant des aides de l'ANAH et de l'Etat, un certificat d'économie d'énergie de 25 à 35% est obligatoire. **53 dossiers estimés en 2017.**
 - Propriétaires occupants : Soumis à un plafond de ressources, jusqu'à 80% des travaux de rénovation énergétique peuvent être subventionnés.
 - Propriétaires bailleurs : pas de plafond de ressources mais un logement conventionné à loyer maîtrisé pendant 6 ou 9 ans. Une défiscalisation pouvant aller jusqu'à 70% des revenus locatifs.
- Organisation de balades thermiques grand public afin de sensibiliser la population à la rénovation énergétique et de faire connaître le dispositif du PIADH : 1 sur Gréolières et 1 sur Villeneuve-Loubet. Elles ont été couplées avec des réunions publiques de promotion du dispositif (Chateaufort, Le Rouret, Opio, Bar sur Loup).
- Participation au salon Solucoop pour faire connaître le PIADH.

Perspectives 2018 :

- Relance du marché pour les études de faisabilité pour la production de logements locatifs sociaux. (Gourdon, Vallauris et La Colle)
- Une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) de l'habitat de la CASA (direction habitat et l'espace info – énergie) : cette plateforme aura pour but de diriger les propriétaires vers les bons interlocuteurs pour la rénovation énergétique de leur logement.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- En plus de la rénovation énergétique, le PIADH accompagne les propriétaires occupants vers d'autres aspects :
 - Lutte contre l'habitat indigne
 - Lutte contre la précarité énergétique
 - Maintien des personnes âgées dans leur logement avec adaptation du logement aux nouveaux besoins



- Développement des logements à loyers maîtrisés
- Lutte contre le logement vacant

- Prolongement de 2 ans pour le 2^{ème} PLH.
- Mas Saint-Vincent : + 5 places pour accueillir des femmes battues, donc 9 places au total.
- PSLA : Prêt Social Location Accession
- Aires d'accueil pour les gens du voyage :
 - Vallauris : 20 emplacements (40 places), gestion directe depuis 1^{er} janvier 2017. 2018 : mutualisation d'un local d'accueil avec déchetterie de Vallauris pour rationaliser et améliorer la qualité d'accueil.
 - Antibes : 20 emplacements (40 places), mandat de gestion avec la ville d'Antibes, prise en gestion directe en 2018.
 - Travaux de sécurité et de remise aux normes des bâtiments et aires d'accueil, attente de la révision 2018 du Plan Départemental.

Perspectives 2018 :

- Accompagnement des demandeurs de logements dans leur démarche et la saisie numérique de leur demande : service civique.
- Rédaction et formalisation de la Convention Intercommunal d'Attribution de logements sociaux à l'échelle de la CASA : document réglementaire qui permet de définir les critères prioritaires d'attribution
- Etude en cours, marché notifié en octobre pour la réalisation du 3^{ème} Programme Local de l'Habitat de la CASA selon deux axes principaux :
 - Réhabilitation énergétique du parc public
 - Accession sociale à la propriété

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Lancement d'un 3^{ème} programme contenant des logements en accession à la propriété : Biotifull à Biot (37 logements), en plus d'Opio (9 logements) et de Roquefort les Pins (35 logements).
- Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD) : élaboré en 2017, avec la mise en œuvre de la Conférence Intercommunal du logement. Ce dispositif permettra plus de transparence dans l'attribution des logements. Le PPGD définit les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes et la Conférence Intercommunal permet de définir les objectifs en matière d'attribution de logements ainsi que les modalités d'accueil des demandeurs.
- Développement de l'offre du parc social : étude sur l'offre sociale des seniors (type de logement) en cours et sur des projets innovants de logements sociaux pour intégrer la colocation chez les jeunes actifs.
- Ouverture d'une résidence intergénérationnelle à Roquefort les pins (50% dédié aux seniors) avec services d'animation et activités pour créer du lien : la Bastide des Pins.

Perspective 2018 :

- Convention en partenariat avec le Service Intercommunal d'Accueil des Demandeurs de logements pour communiquer la même offre et la même information auprès des usagers et des demandeurs + formalisation d'un livret d'entretien.
- A venir : 69 logements à Antibes (dont 46 logements à Rabiac Estagnol), 64 logements à Valbonne, 30 logements à Villeneuve-Loubet et un programme (Nature en Ville) à Vallauris pour 2019.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Livraison d'une résidence dédiée au logement des saisonniers et des apprentis prévue en 2019 à Juan-les-Pins : 30 logements.
- Projet d'une maison-relais (20 places) pour des personnes en difficulté, non autonome, avec deux animateurs sur place pour accompagner les personnes.
- Projet d'une résidence sociale à Antibes pour accueillir les personnes « sans toit » le temps de rebondir suite à un coup dur.

Conduite de projet

- 2018 : Dématérialisation des procédures relatives aux demandes de logements sociaux dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la demande et du droit à l'information des demandeurs de logements
- Partenariat avec le conseil général, l'association des paralysés de France, et la maison du handicap dans le cadre de l'accessibilité des logements sociaux aux personnes handicapées.
- 521 logements programmés en 2017 (livraison dans 2 ans en moyenne)
- Fusion de SACEMA et SYMIVAL : 2 SEM du territoire pour rationalisation, devient Sophia Antipolis Habitat.



b. Direction Aménagement

Lutte contre le changement climatique

- Etude d'implantation d'énergies renouvelables dans les études préalables liées aux opérations d'aménagement : réalisée pour la Sarrée en 2017, poursuivie avec création d'un dossier de ZAC en 2018, prise en compte dans l'étude d'impact.
 - Etude réalisée sur le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le secteur des Trois Moulins, à Antibes : concours d'opérateurs lancé fin 2017 par conférence de presse, phase opérationnelle en 2018 par le concepteur qui sera retenu fin 2018 avec pour objectif de concevoir des « bâtiments exemplaires en termes d'énergie et de lutte contre le changement climatique ».
 - Etude sur le secteur du Fugueiret terminée en février 2017.
- Permanent : avis technique sur les Plans Locaux d'Urbanisme de différentes communes : orienté sur les modes doux, les stationnements vélo et les bornes de recharge électrique. La mixité fonctionnelle est privilégiée dans les projets d'aménagement afin de réduire les déplacements. (renouvellement urbain, densification autour des axes de transports en commun, intégration des énergies renouvelables.
- Mixité sociale intégrée dans les projets d'aménagement.
 - Développement de la mixité urbaine dans Sophia Antipolis
- Intégration systématique du plan climat dans les documents d'aménagement.

Perspectives 2018 :

- Réalisation d'un schéma Energies Renouvelables et intégration des objectifs du Plan Climat Energie Territoire dans le SCOT. Adaptation pour le Document d'Orientations et D'objectifs (DOO) du SCOT.
- Poursuivre les études liées aux énergies renouvelables dans les études pré-opérationnelles liées aux opérations d'aménagement et ZAE.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Beaucoup d'inventaires Faune/Flore 4 saisons sur les secteurs d'intérêt communautaire et sur les terrains où cela s'avère nécessaire : Pré du Lac, Défoussat, La Sarrée (50 ha), Fugueiret
- Prise en compte de la biodiversité dans les PLU.
- Convention du Plan Paysage lancée en 2017
 - Marché lancé pour « palette végétale »
 - Conventions EPLEFPPA et CAUE notifiées en 2017 et lancées en 2018 pour la mise en œuvre d'actions.
- Elaboration de la Trame Verte et Bleue (TVB) : rédaction d'un guide d'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme pour un meilleur fonctionnement écologique en 2018.

Perspectives 2018 :

- Poursuite et suivi des campagnes d'inventaires : Fugueiret, La Sarrée (dossier CNPN compensation de destruction d'espèces) et Pré du lac (chiroptères).
- Campagne d'inventaire sur la Brague (pluri-annuelle)
- Pétroliers : lancement des études, objectif de densification et de mixité fonctionnelle, étude d'intégration d'énergies alternatives et récupération des eaux usées.



Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Réflexion sur diverses opérations d'aménagements pour instaurer des services et équipements mutualisés au sein d'un même projet. Sur le site de la Sarrée, les parkings et points d'accueil seraient mutualisés pour la partie loisirs et la partie activités.
- La Brague : plan de gestion et projet global d'aménagement de la plaine permettant la gestion du risque + volonté d'offrir un projet ambitieux pour la population. Acte fort pour la préservation des espaces naturels et le développement d'espaces de loisirs pour tous. Choix de lancer les études en 2018.
- Lauréats de la démarche Quartiers Durables pour Sophia Antipolis sud et adhésion à la Charte éco quartier. Objectif de l'AMI Quartiers Durables : réalisation d'un référentiel pour les promoteurs quel que soit l'orientation du projet, suivi des projets par l'IASA.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Plan Paysage : mise à disposition architectes et paysagistes (Convention CAUE 06 et EPLEFPPA)
- Plan de paysage : notification et lancement de 15 plans-guide pour améliorer le cadre de vie pour le compte de communes.
- Aléa Submersion marine est systématiquement pris en compte dans les projets d'aménagement : cartographie des aléas publiée fin 2017
- L'état a fait un porter à connaissance qui se substitue au PPRI pour Antibes et Biot et s'impose au PLU en vigueur concernant le risque inondation.
- Augmentation du soutien technique aux petites communes en 2017 (assistance foncière et planification, actes notariaux et délibérations)

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Etude pour la reconquête agricole de Sophia dans le cadre du Plan paysage réalisée en 2016 : a aboutit en 2017 à une Convention avec l'EPLEFPPA sur la mise à disposition possible de 2 terrains du SYMISA pour étudier des projets de reconquête potentielle sur ces terrains.
- Intégration des objectifs de l'étude foncière agricole dans les documents d'urbanisme communaux et évolution des fonds de concours prévue en 2018.

Conduite de projet

- Transversalité des approches :
- Participation des acteurs :
 - Brague : association de plusieurs collectivités et institutions
 - Concertation publique pour les projets d'aménagement structurant
- Evaluation
 - Projet pour 2018 d'un tableau de suivi commun à l'aménagement
 - Bilan du SCOT prévu en 2018



c. Energie

Lutte contre le changement climatique

- Labellisation « TEPC » de la CASA après le passage d'une convention financière d'un montant de 50 000 euros, financement à 80%. 3 actions vont être poursuivies et terminées en 2018 :
 - Achat de véhicules propres : acquisition de 5 systèmes Synergie pour diminuer la consommation des bennes + de 6 véhicules légers propres
 - Déploiement de 5 bornes de recharge accélérée sur les bâtiments CASA (2 sur site envibus, 2 sur site Les Genêts, 1 sur site envinet)
 - Développement de la plateforme d'accompagnement à l'énergie solaire, outil internet (estimation de la production par un habitant, estimation de la revente...). Mise en relation avec les entreprises labellisées.
- Appel à manifestation d'intérêt régional « Transition énergétique dans les documents d'urbanisme » : un bureau d'étude accompagne actuellement la CASA pour l'intégration de ces aspects dans la révision 2018 du SCOT à l'aide d'un guide des bonnes pratiques.
- Business Pole : L'installation de panneaux photovoltaïque aura lieu en 2018.
- Infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) : la CASA a récupéré la compétence de gestion des bornes de recharge en 2016. La procédure de consultation est en cours de finalisation, selon les résultats de l'étude d'implantation, pour l'installation d'environ 35 bornes sur le territoire CASA. La première borne sera donc inaugurée en février 2018.
- La plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) de l'habitat : l'étude a été lancée en 2016 et a été finalisée en 2017 pour définir la plateforme et choisir le scénario. Cette plateforme permet un accompagnement complet pour les travaux de rénovation énergétique pour les particuliers: primo conseil, montage de dossiers de subvention, choix de l'entreprise. Elle propose aussi un accompagnement aux entreprises notamment en informant au travers de conférence débat, d'ateliers de concertation et en augmentant la compétence des entreprises via des partenariats. Désormais, un technicien-conseiller info-énergie de la CASA propose des visites à domicile les matins pour conseiller les habitants sur leur projet, faire un bilan des travaux et accompagner les copropriétés dans leur démarche via des formations.
- Renouvellement du dispositif Conseiller en Energie Partagé (CEP) pour 3 ans avec deux nouvelles communes dans le dispositif : Châteauneuf-Grasse et Valbonne. Désormais, environ 40 000 habitants sont dans le dispositif. Un bilan des 3 années écoulées prouve l'efficacité du CEP avec une économie de 110 000 euros /an soit environ 300 000 euros d'économie d'énergie sur les communes en 3ans.
- Réalisation d'une campagne d'audits énergétiques des bâtiments communaux au dernier trimestre 2016. 9 audits ont été réalisés. Financement par la Région à hauteur de 35% d'un fond de concours avec des critères de performances énergétiques. Les communes adhérentes au dispositif du CEP pourront bénéficier d'un accompagnement technique.

Perspectives 2018 :

- 10 audits prévus pour 2018 au mieux.
- Convention CCI pour l'animation des professionnels du photovoltaïque du club et l'organisation de rencontres régulières entre professionnels et acteurs locaux (entreprises de Sophia, communes...).

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)



- Le Projet Performance Global PACA –Est a pris fin en juin 2016. Celui-ci a permis d’accompagner 5 entreprises du territoire pour la mise en place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- Watty : programme lancé cette année de sensibilisation sur les problématiques eau et énergie à destination des scolaires. 63 classes de CM2 sont concernées, soit environ 1900 élèves sur 2017/2018. Ce programme est financé à 80% par le CEE (certificat d’économie d’énergie)
- Obtention du Trophée Climat pour 2 thèmes : accompagnement des copropriétés (outil de coaching Coach’copro) et Réduc’énergie (opération de distribution de kit).

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Réduc’ énergie : Partenariat avec une société privée pour la mise à disposition gratuitement de Kit d’économie d’énergie. Ils ont été distribués durant l’année 2017 Cette démarche s’inscrit dans la lutte contre la précarité énergétique et est destinée aux ménages à faibles revenus. De plus, la préparation des kits est effectuée par des entreprises d’insertion sociale.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Projet de changement de chaudière : financement d’une étude pour estimer l’intérêt de mettre une chaudière à bois ou non.



d. Espaces Naturels / Agriculture

Lutte contre le changement climatique

Perspectives 2018 :

- Partenariat initié, réflexion sur le projet de serre photovoltaïque (HQE) pour alimenter les centres scolaires et collèges du 06.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Concertation avec les différentes fédérations, les communes et le PNR pour une meilleure conciliation des usages : VTT, Trail, Canyoning et Clubs d'aéromodélisme.
- Diffusion de la Charte Natura 2000 auprès des professionnels (centre équestres, éleveurs et canyoning notamment) + diffusion du film sur les gorges du loup.
 - 15aine de signatures de la Charte Natura 2000
- 20 tournées de sensibilisation des usagers sur les sites Natura 2000.
- Etudes en cours pour l'inscription du site « Rivière et Gorges du Loup » au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) : suite des inventaires, et négociation pour création de stationnements.
- Réalisation du bilan et de l'évaluation du DOCOB en vue d'une actualisation en 2018
- Poursuite du déploiement des panneaux d'information sur les sites « Rivière et Gorges du loup » et « Dôme de Biot »
- Lancement de balades naturalistes : CASA'Nature.

Perspectives 2018 :

- Développement d'outils de valorisation et de sensibilisation à la biodiversité pour les signataires de la charte.
- Identifier des pistes d'amélioration sur les secteurs à fort enjeux et impactés par l'activité humaine.

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Favoriser l'accès à des produits locaux : accompagnement de la commune de Valbonne sur un projet de développement d'un site tourné vers l'agriculture de proximité et les pratiques écoresponsables.
- Intervention au lycée horticole pour présenter le rôle de la CASA au regard des compétences espaces naturels et agriculture.

Perspectives 2018 :

- Lancement d'une application « producteurs »
- Etude en cours pour créer un atelier de transformation collectif

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- FEADER : réponse à un appel à projet pour la préservation et la remobilisation du foncier agricole. 18 partenaires dont 14 communes.
 - Etude d'opportunité ZAP
 - Etude de potentiel agricole dans le cadre du PLU
 - Animation foncière
 - Remise en état de friches



- Accompagnement des communes pour la réalisation d'études de faisabilité de projets agricoles par l'intermédiaire d'un marché. (Coursegoules, Valbonne)

Perspectives 2018 :

- Négociations pour acquisition de foncier agricole pour développer les espaces tests agricoles et pour de la production dans le but d'alimenter les cantines en produits bio. Montage d'un SCIC.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- La SAFER fait de l'animation foncière pour promouvoir les échanges parcellaires, pour diminuer la fragmentation des terrains. La CASA fait de la veille foncière.
 - Fonds de concours
- LA CASA a subventionné cette année de nombreux projets agricoles
 - Le Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) pastoralisme qui forme des aides bergers.
 - La foire Agribio d'Antibes qui a compté cette année 4200 visiteurs
 - Le marché itinérant des Jeunes Agriculteurs
 - Le festival Alimenterre pour l'organisation de soirées débat sur les exploitations locales
 - Syndicat d'Olive de Nice
- Aide financière et technique à l'acquisition (4ha) pour développer la production agricole en vue d'alimenter les cantines scolaires à Châteauneuf, gestion en régie communale. Volonté d'étendre la production pour alimenter les centres de loisirs, EPAD... (5000m² de maraîchage, 3ha d'olivieraie...)



e. Sensibilisation à l'environnement et au DD

Lutte contre le changement climatique

- De nouveaux projets Activ'ta Terre engagés en 2016 dont 3 en lien avec la thématique de la lutte contre le changement climatique :
 - Projet sur l'énergie avec le lycée : création d'un objet électrique fonctionnant débranché
 - Poursuite du projet de jardin sec amorcé pendant l'année scolaire 2015-2016 et qui a pour but de continuer pendant 3 ans
 - Projet de haies et talus adaptés au climat local (La Colle, Villeneuve, Le Rouret et Valbonne)
- Projet de pédibus à Villeneuve-Loubet

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Cette année 30 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet Activ'ta Terre dont voici quelques exemples :
 - Permaculture (Tourrettes)
 - Mise en place d'un poulailler
 - Culture responsable
 - Jardin durable naturel (4 en 2017)
 - Carré potager et axe nutritionnel dans les écoles et collèges
 - Aquaponie
 - Nichoirs et ruches connectés
 - Coin nature (aménagement, récupération)
 - Energies renouvelables
- Chantiers pierres sèches : cette année encore, la CASA en partenariat avec la CAPG et le PNR des Préalpes D'Azur a proposé de nombreux chantiers d'initiation à la restauration de restanques sur son territoire.
- Réalisation d'un film sur les techniques de restauration d'un mur en pierres sèches et élaboration d'un guide restanques en partenariat avec la CAPG et le PNR des Préalpes d'Azur.
- Chantier taille d'oliviers : en 2017, il y a eu 2 chantiers. Convention avec le Moulin et AFIDOL. Formation de taille d'oliviers en 4 modules dans le but de remettre en état une oliveraie et d'aborder les différents aspects de l'entretien des oliviers à Opio (dispositif CASA'Nature).
- Nuisibles :
 - L'écureuil à ventre rouge : suivi du plan de lutte et stand d'informations
 - Le frelon asiatique : appui au plan de lutte départemental et information du public

Perspectives 2018 :

- 4 films réalisés en lien avec les modules de la thématique « oliviers » : taille, traitement, amendement et ensemble de la démarche.
- Promouvoir et développer les jardins au naturel.
- Journée Jardins méditerranéens en collaboration avec LEGTA.
- Lancement d'un marché pour la mise en place de balades naturalistes pour sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux paysages.
- Formation des enseignants en qualité de l'air.
- Re conduite des chantiers école et d'insertion en collaboration avec la Direction Cohésion Sociale.
- Finalisation d'un outil de sensibilisation Développement Durable pour les scolaires en lien avec l'Education nationale et ancré dans le territoire CASA.



Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Communication : réalisation de flyers et de divers supports pour les campagnes de communication et d'information sur différentes thématiques :
 - Qualité de l'air
 - Nuisibles et brûlage
 - Regroupement d'ateliers évènementiels sur différentes thématiques
- Solid'Air : solidarité aux restaurants du cœur par des collégiens
- Partage et échanges : jardins familiaux, projets de haies, plantes emblématiques, carrés potagers scolaires, projets intercommunaux (ruches, olivier...) à Opio et Gréolières.

Perspectives 2018 :

- Ateliers découverte « Brague à la loupe »
- Programme ALCOTRA : production verte, jumelage avec associations et scolaires italiens.
- Journée Jardins méditerranéens en collaboration avec LEGTA.
- Travail avec des élèves-ingénieurs sur la phytoremédiation et journées de présentation de ce travail à Valbonne.
- Nouvelle version du guide restanque.
- Projet avec le lycée horticole LEGTA : expérimentation sur des végétaux pour titrer le taux d'ozone, travail sur la qualité de l'air.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Définition de personnes ressources dans chaque projet Activ'ta Terre pour faire le lien entre les acteurs.
- Liens intergénérationnel entre les enfants et les personnes âgées dans les jardins grâce à une rencontre intergénérationnelle une fois par semaine, étendue à d'autres écoles.
- Forum de restitution des projets Activ'ta Terre au Lycée horticole d'Antibes, où près de 450 élèves de tout le territoire ont participé.
- Les élèves de CM2 et 6^{ème} de différents établissements ont pu participer à la création d'une haie. Le projet sera continué en 2018.
- Les scolaires participent à l'élaboration de supports pédagogiques et contribuent à l'alimentation des grainothèques.

Perspectives 2018 :

- Projet de sentier ludique entre Cipières et Gréolières avec restanques et cadre familial.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Plusieurs projets Activ'ta Terre mettent en lumière les modes de consommation et de production responsables :
 - Jardins éco-responsables
 - Produits locaux et de saison
- Dans le cadre de CASA'Nature : ateliers jardins, convention avec l'ARPE pour utiliser et personnaliser leur guide « Jardiner sans pesticides »

Perspectives 2018 :

- Travailler sur la thématique des semences avec intégration des variétés anciennes locales dans les ateliers jardins.



f. Direction Economie de proximité et Tourisme

Lutte contre le changement climatique

- Co-voiturage pour les réunions communes.
- Permanence pour la création d'entreprise 1 fois par mois en place à Gréolières et Vallauris, en partenariat avec IASA (Initiative Agglomération Sophia Antipolis) + relais d'informations auprès d'autres financeurs.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- 8^{ème} édition du guide terroir et art du feu
- Transfert de la compétence tourisme au 1^{er} janvier 2018 sur 18 communes, sauf les stations classées tourisme (Antibes, Vallauris, Valbonne, Saint Paul de Vence, Biot, La colle sur Loup) :
 - Mandat de gestion en 2017 pour une durée d'un an, notamment en raison du contexte législatif instable qui pourrait provoquer des modifications.
 - Gestion des Bureaux d'information touristiques de 6 communes : Valbonne, Opio, Tourrettes-sur-Loup, Bar-sur-Loup, Gréolières et Gourdon dépendent de l'office de tourisme intercommunal.
 - Création d'une cellule de coordination par le développement économique :
 - Transfert de la politique locale de commerce
 - Soutien aux actions commerciales d'intérêt communautaire
 - Observation et stratégie de développement commercial : Charte de développement commercial
 - Définition des intérêts communautaire en lien avec l'économie de proximité qui reste sous la gestion communale, mais le reste est à prendre en compte par la CASA : recherche de critères cohérents notamment sur le rayonnement extra communal.
 - Rôle important de coordination et de connaissance.
- Travail sur des chaînes d'action pour aider à l'implantation de commerces que l'on souhaite : adhésion à 3 réseaux nationaux de développement commercial.
- Observation de la stratégie : partenariat avec la CCI sur l'observation commerciale, systématisation de l'observation de la demande par enquête de consommation.
- Comité d'enseignes pour discuter des enseignes que l'on souhaite accueillir.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Contrat local de l'Economie Sociale et Solidaire : recrutement d'un agent en 2018, animateur du territoire et chargé de l'information et de la coordination.
- 2 conférences réalisées cette année dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, volonté de développer cela en 2018 pour les porteurs de projet. Financement des projets ESS par l'ADIE, l'ESIA, l'IASA et travail avec le CODEC et Envinet au sein de la CASA.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Structuration du projet Pôle céramique à Vallauris, autour de l'ancien atelier de Picasso pour en faire un pôle de rayonnement culturel et touristique.
- Pôle Céramique : ce lieu aura pour objet l'organisation de grands événements autour de la céramique de rayonnement international. Ce sera également un centre d'interprétation de l'œuvre de Picasso et autres céramistes. On pourra y trouver une pépinière d'artistes, une boutique de vente partagée, et une réflexion est en cours sur la possibilité d'intégrer une coopération des artistes en ce qui concerne le



partage du matériel et une boutique coopérative. L'objectif est de relancer l'artisanat céramique et les arts du feu sur Vallauris, pour ensemer l'installation d'artisans et créer une forte attractivité touristique. Une offre de loisirs créatifs et de formations à tous niveaux est également envisagée.



g. Direction Hébergement et Accompagnement des entreprises innovantes (Business Pole)

Lutte contre le changement climatique

Perspectives 2018 :

- Développer la voiture et/ou le vélo électrique.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Création d'emploi, expression de compétences, de talents et d'innovation au Business Pôle.
- Accueil et accompagnement des startup : incubation et création de la startup, maturation du projet de 18 à 24 mois, puis mise en pépinière avec un accompagnement moins important sur encore 24 mois maximum. Organisation d'ateliers et d'évènements pour donner une expertise aux porteurs de startup, répondre à leurs attentes et les aider à se développer et à se consolider.
- Poursuite des NIDA'S coffee : les vendredi de 8h30 à 9h30.
- Les jeudi du NIDA : volonté de mettre en avant d'autres thématiques que le numérique plus environnementales.
- Le Business Pôle 2 sera équipé de bornes électriques et de douches pour favoriser et encourager les modes de déplacement alternatif et le sport.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Politique événementielle : création de lien social. En partenariat avec la CCI, la CASA œuvre au quotidien pour maintenir un écosystème favorable pour les startup.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Initier des actions environnementales et d'expérimentation autour du Business Pôle.

Perspectives 2018 :

- Volonté de mettre en place le tri et collecter le papier sur les 2 Business Pôle de Sophia.
- Pose des panneaux photovoltaïques sur le toit du Business Pôle.



h. Direction Sophia Antipolis

Lutte contre le changement climatique

- Sophia dispose d'espaces de co-working : le Business Pôle (NIDA) et Startéo.
- Le Sophia Club Entreprise fait la promotion du covoiturage.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Favorise le développement de l'emploi.
- Accès riche à divers événements, le Business Pôle organise afterworks, business meeting, NIDA's coffee.
- Soutien aux réseaux d'acteurs de Sophia pour rencontre de personnes.
- Sophia = emblématique d'un espace où les gens peuvent s'épanouir (pistes cyclables par ex, gens qui courent).
- Subventionnent et soutiennent, mais organisent et pilotent des programmes variés et réunions thématiques aussi.
- Jeux de Sophia, Fête des Sciences, Challenge Jeunes Pousse.

Perspectives 2018 :

- Renforcer les subventions et le soutien.
- Renforcer les actions vers les étudiants, les associations, les rencontres intergénérationnelles et d'entreprises.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Village des Sciences = lien entre Sophia et le grand public + sensibilisation des élus.
- Enjeu de connaissance de Sophia Antipolis : bus tour pour les étudiants.
- Conciergeries réalisées par SCE, financement SYMISA, tenues par des personnes en entreprise adaptée (services : pressing, lavage de voiture, dépôt AMAP). Lancées fin 2017, 1 opérateur et plusieurs sites opérationnels dont Fitlane, Aqueducs.

Perspectives 2018 :

- Etoffer les relations à l'échelle internationale et européenne (collaboration et partenariats, échanges de bonnes pratiques avec d'autres parcs technologiques, écoresponsabilité).

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Jeudi du NIDA : animations à midi, formations Startéo.

Perspectives 2018 :

- Organiser des animations sur l'écoresponsabilité, achats durables.
- Communiquer envers les élus pour trouver des passerelles vers des territoires d'expérimentation et d'innovation.

Conduite de projet :

- Recherche sur l'innovation responsable (favoriser les projets collaboratifs, le partage des bonnes pratiques et la sensibilisation avec les acteurs de Sophia Antipolis).



3- DGA Ressources

a. Direction de la Commande Publique

Lutte contre le changement climatique

- Procédures liées aux travaux du bus-tram :
 - Dispositions environnementales dans la gestion du chantier
 - Clauses d'insertion professionnelles importantes (notamment sur lot n°6 de 6,5 millions d'euros HT)

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Clauses environnementales
- Poursuite de la dématérialisation des documents mis en ligne grâce au logiciel Sharepoint

Perspectives 2018 :

- Dématérialisation de la totalité des procédures > 25000€ HT

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Dès que cela est possible : insertion de clauses sociales dans certains marchés avec par exemple un nombre d'heures par an à effectuer par des contrats de travail en insertion professionnelle :
 - Marché de débroussaillage pour les terrains de la CASA
 - Marché de nettoyage des bâtiments communautaires
 - Marché de gardiennage

Perspectives 2018 :

- Mise en place de clauses d'insertion dans les marchés débroussaillage CASA / SYMISA

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



b. Direction des Ressources Humaines

Lutte contre le changement climatique

- Participation aux projets de service de sa collectivité (Challenge mobilité).
- Augmentation des formations en intra : la tendance relevée en 2016 est confirmée en 2017 avec le déroulement de plus de 60 journées de formations intra-entreprises, contre 36 en 2016.
- Lancement à titre expérimental d'une plateforme de formation à distance. (Idéal Connaissance)
- Favorise le co-voiturage pour les déplacements lors de réunions extérieures et le propose aux agents lors des participations aux concours ou examens de la FPT.
- Programmation d'entretiens et réunions à distance par l'utilisation des outils numériques (skype ou autres) pour limiter les déplacements.
- Ouverture d'un groupe de travail « Numérique, Travail et Organisation ». L'objectif de ce groupe de travail est de mesurer l'impact des nouvelles technologies sur les organisations, les modes de management et le développement durable, pour pouvoir ainsi dresser un diagnostic des pratiques actuelles. Cet état des lieux permettra d'engager une réflexion sur les possibilités de minimiser l'impact des technologies de l'information et de la communication, dits « TIC », sur notre quotidien et d'étudier la mise en place d'outils (fiches, guide des bonnes pratiques, stratégie énergétique, etc).
- 1^{ère} réunion en juin, questionnaire réalisé en septembre et diffusé en décembre.

Perspectives 2018 :

- Poursuite du groupe de travail « Numérique, Travail et Organisation » et mise en place d'outils (communications, guide des bonnes pratiques, stratégie énergétique).
- Bilan sur la mise en place de la plateforme de formation à distance et poursuite de la démarche engagée, selon les retours de l'expérimentation. (suivi d'Idéal Connaissance)

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Dématérialisation des déclarations annuelles et mensuelles
- Dématérialisation des procédures de remboursements sur les Emplois Aidés
- Dématérialisation des demandes de remboursement CPAM
- Finalisation de la dématérialisation de la paie (N4DSU, URSSAF, CNRACL, ...)
- Dématérialisation des fiches navettes en interne
- Dématérialisation des ordres de missions permanents et ponctuels
- Dématérialisation de la saisine de la Commission de déontologie dans le cadre des demandes de cumul d'activités et départ dans le secteur privé.

Perspectives 2018 :

- Dématérialisation complète de la paye

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Actions RH mises en place dans le cadre Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels :

- Accompagnement des services porteurs d'un projet de réorganisation pour identifier les actions d'accompagnement à mettre en œuvre,
- Prise en charge des agents nécessitant un suivi pluridisciplinaire (médecin préventive, psychologue du travail, service social). Rappel des outils à disposition.
- Maintien du Groupe de travail permanent « accident du travail » pour la Direction Déchets pour permettre la mise en place d'outils de prévention des risques professionnels.



- Sensibilisation des directions sur les différentes procédures et outils à disposition en matière de prévention des risques (fiche de déclaration d'agression, fiches ¼ d'heure sécurité, dotation éthylotests, ...).
 - Fiches ¼ d'heure sécurité en ligne
 - Augmentation des fiches agression suite au rappel des outils à disposition des agents
 - Meilleure diffusion d'informations sur les outils
- Professionnalisation des cadres dans leurs fonctions managériales et développement de leurs compétences en mettant à disposition des outils et en les encourageant à développer de bonnes pratiques via un dispositif de formation (sur 2 années depuis février 2016)
- Accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences au travers des demandes de formation exprimées lors des entretiens professionnels et/ou à la demande des services (formation professionnalisante, concours, DIF)
- Accompagnement dans la mobilité autour d'entretien individuel favorisé par la formation
- Dialogue social constant avec les partenaires pour toutes les questions d'organisation et de fonctionnement de la collectivité (par exemple : revalorisation des grilles CAP). Rencontre avec les partenaires pour traiter de situations individuelles.
- Affichage de la charte d'accueil de la CASA sur l'ensemble des établissements communautaires (dotation courant dernier trimestre 2017) en cours ; démarche engagée pour améliorer et uniformiser les pratiques face aux évolutions des services et à une montée des incivilités de la part des usagers.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Contact permanent et rencontres régulières entre la DRH et les partenaires du Centre de Gestion ; médecin de prévention et psychologue du travail pour accompagner au mieux les agents. Renouvellement convention cadre « socle commun » avec les CDG 06 au 1/1/18 pour 3 ans.
- Organisation de cellules de prévention [RPS, 3 par an] (médecin de prévention, psychologue, assistante social) pour traiter des situations individuelles complexes d'agents (4 en 2017).
- Accompagnement des agents dans les démarches liés à l'obtention de leur reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.
- Organisation de trois demi-journées d'études de postes et de 7 demi-journées de visite de site dans une démarche de contrôle et d'amélioration des conditions de travail, avec l'agent chargé de la fonction d'inspection du CDG06.
- Aide à la protection sociale et la santé : 238 agents de la CASA bénéficient en 2017 de la participation financière à la protection sociale – Organisation de permanences protection sociale aux Genêts et au CTC (4 sur l'année 2017)
- Dans le cadre de la loi déontologie, la protection juridique accordée au fonctionnaire est étendue au conjoint, aux enfants et aux ascendants directs – *nouvelle fiche pratique dans la Charte RH*
- Travail sur la thématique de l'égalité Hommes-Femmes (rapport qui sera communiqué vers le 12 décembre) pour transformer la "contrainte légale" en matière d'égalité en levier de performance en communiquant sur les évolutions et succès en matière d'égalités hommes/femmes, en les valorisant, pour mettre en évidence les atouts de la mixité. Elargissement du plan d'actions en intégrant en tant qu'axe de travail supplémentaires les recrutements, la rémunération et l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales.
- Dispositif de titularisation : sélection professionnelle, entretien individuel et commission d'évaluation professionnelle. Ont été titularisés dans ce cadre à la CASA en 2017, 2 ingénieurs, 2 rédacteurs et 1 technicien principal.
- Modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, modification des dispositions statutaires et indiciaires, transformation des primes en points d'indice



- Rationalisation du paysage indemnitaire avec la mise en place du RIFSEEP, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel
- Participation à la journée Job d'été

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La transversalité des approches

Mutualisation du poste de DRH ville d'Antibes Juan-les-pins/CASA

Les deux collectivités disposent outils communs.

Collaboration sur le lancement à titre expérimental d'une plateforme de formation à distance.

La CASA et la Ville partage l'Arbre de Noël des enfants des deux collectivités.

Entraide avec la plateforme ouverte aux 24 communes, mise à disposition de documentation RH

L'évaluation

L'entretien professionnel a pour objectif, d'une part, de garantir aux agents chaque année le bénéfice d'un entretien avec leur supérieur hiérarchique direct, dont l'organisation et le contenu en font un instrument de management personnalisé et, d'autre part, de renforcer le lien entre l'évaluation individuelle et le choix d'avancement, de promotion et de modulation indemnitaire de l'administration à l'égard de ses agents.

L'entretien porte sur un certain nombre de thèmes tels que les résultats professionnels obtenus par l'agent et, le cas échéant, la manière dont l'agent exerce les fonctions d'encadrement qui lui sont confiées, les objectifs à atteindre, sa manière de servir, les acquis de son expérience professionnelle, ses besoins de formation et ses perspectives d'évolution professionnelle.

La stratégie d'amélioration continue

Dans un contexte où la maîtrise des coûts est constante, la drh se veut dans une gestion du personnel globale en tenant compte des compétences et spécificités de chacun qui sont eux-mêmes acteurs responsables dans la collectivité (au cœur de la charte accueil par exemple, Cap, instances paritaires, entretien pro). Pérennisation des contrats, capitalisation des savoir par la formation.

Accompagner les agents dans leur carrière, permettre à chacun de faire son métier dans les meilleures conditions.

Les opportunités de mobilités prise en compte dans la GPEC (gestion prévisionnel de l'emploi et des compétences) qui s'inscrit dans une démarche du DD.



c. Direction des systèmes d'Information et du Numérique

Lutte contre le changement climatique

- Poursuite de la virtualisation des serveurs. Il y a une rationalisation des besoins en consommation énergétique et en climatisation du matériel, tout en assurant la sécurité des données. C'est une démarche constante.
- Le fournisseur du matériel est engagé dans la transition énergétique (prise en compte de la consommation du matériel et de l'alimentation externe privilégiée pour moins de besoins en climatisation).
- Initiation du passage à Office 365 avec location de licences plutôt qu'un achat, pour permettre le télétravail, la vidéoconférence (Skype) et donc réduire les déplacements et les échanges présentsiels. Cela est pratique et facile à gérer, le projet est de l'étendre à tous les agents CASA en 2018.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- La politique de renouvellement du parc et adéquation des moyens aux besoins (en interne) : éviter la fracture numérique, au 1^{er} janvier 2018 tous les agents CASA auront un mail et un accès professionnels.
- Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire pour l'accès à internet en très haut débit : la CASA s'investit dans l'installation de la fibre optique via le SDAM. Ce schéma pour fibrer le territoire prévoit 2500 prises sur le Moyen et le Haut pays grâce au développement de réseau d'initiative public sur 6 communes non équipées par les opérateurs Orange et SFR.
- Schéma Communautaire d'Aménagement Numérique (SCAN) : cette démarche permet de développer à la fois les infrastructures et les services, en adéquation. Il s'agit de l'ossature de la fibre au niveau Ouest 06 en fonction des opportunités et des besoins. En 2018, le panel sera ouvert à des utilisateurs extérieurs sous le format openlab sur les thématiques du bien-être usager, du transport et des services (autres que la fibre également).
- CASA dans ma poche : l'application a été lancée mais sa promotion sera faite en 2018.

Perspectives 2018 :

- En 2018, 98% du Haut Pays sera relié à la fibre optique.
- Promotion de CASA dans ma proche. Réflexion sur la création d'un portail CASA unique pour pouvoir sélectionner et accéder aux services souhaités.
- Opendata : Mai 2018 : la CASA sera soumise au RGPD (règlement général concernant la protection des données). Traçage et protection des données professionnelles.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Lutte contre l'inégalité numérique avec la mise en place de la fibre optique sur tout le territoire.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Développement d'un outil pour mettre à disposition les données et pour les communes et les agents en cours.
- Développement des cartographies participatives sur les thèmes environnementaux, comme en lien avec les déchets par exemple. Cela fait partie de la politique de production



4- DGA Vie sociale et culturelle

a. Mission Coordination

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Perspectives 2018 :

- Communication sur l'ouverture des médiathèques gratuitement à tous les habitants de la CASA .

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Vallauris : volonté de développer des actions culturelles sur la commune.
- Bureau d'Information Jeunesse d'Antibes (-30ans) : point d'accueil et permanences à la médiathèque d'Antibes.
- Collaboration entre les directions sur l'évènement « des mots, des livres » :
 - Atelier de concertation sur les voyages
 - Co-production : atelier théâtre pour les jeunes (6 jeunes de la Garantie Jeune).

Perspectives 2018 :

- Développer les évènements tels que Egamix (les semaines sur l'égalité et la mixité des métiers).

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Perspectives 2018 :

- Renouvellement des abonnements presse/magazines et principalement en versions numériques, dématérialisation



b. Direction Lecture Publique

Lutte contre le changement climatique

Médiathèque d'Antibes :

- Demander à la ville d'Antibes l'installation d'un parking à vélo pour favoriser les déplacements écologiques, étude en cours concernant la pose d'un rail à vélo.
- -Augmentation de la fréquence de passage à 2 par jour pour la Navette de transport des livres pour éviter le déplacement des usagers et optimiser le transport des livres.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Grainothèques : Antibes, Valbonne, Vallauris et un projet en cours à Biot avec la création d'un « café-grain ». Elles ont été créées en partenariat avec les mairies, les associations locales, les acteurs locaux, et sont en échanges réguliers avec les scolaires.

Perspectives 2018 :

- Participation à la Journée Mondiale du DD (inauguration de la grainothèque de Biot).

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- MAC : mise aux normes d'accessibilité de la médiathèque A. CAMUS :
 - Mise en place d'une boîte à livres intelligente accessible à tous les publics, y compris aux PMR, en cours
 - Pose de différents équipements pour mettre aux normes d'accessibilité le bâtiment (boutons en braille, guides au sol, rampe d'accès extérieure, élargissement du SAS d'entrée aux Semboules pour le passage PMR reporté...)
- Prêt de liseuses, de tablettes et mise à disposition de livres numériques.
- Chaque médiathèque reçoit toutes les écoles dans le cadre d'ateliers, ou en accueil / découverte (petite enfance, jeunesse).
- Actions spécifiques pour le public « empêché » en allant vers lui (Foyer le Roc, Biot) :
 - Tous les 15 jours, présentation d'ouvrages aux pensionnaires.
 - Accueil de public handicapé avec animations spécifiques.
 - Réflexion de mutualisation avec le partage de repas à Biot et partage de livres par la même occasion.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- COBIAC : dons de certains livres sortants.
- Bibliobus : nouvelle tournée mise en place vers le Moyen et le Haut Pays, 1 passage par mois + des animations délocalisées dans les écoles. A développer.
- Projet à l'étude de déploiement d'un réseau de points de retraits.
- Actions mises en place pour accompagner les jeunes artistes, tremplin notamment en jazz. Travail avec le conservatoire pour être lieu de production + actions découvertes des instruments.

Perspectives 2018 :

- Vallauris est ciblée, car la commune n'est pas équipée.
- 2019 : projet de création d'un point lecture à Opio.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Perspectives 2018 :

- Volonté de création d'une commission Tourisme / Culture.



c. Direction de la Cohésion sociale

Lutte contre le changement climatique

- Mise en relation des participants aux chantiers pour favoriser le co-voiturage (chantier-école de Vallauris par exemple)
- Promotion du dispositif Ridygo = plateforme de covoiturage avec objectif social, convention avec Pôle Emploi pour faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi et du public en insertion.

Perspectives 2018 :

- Information, sensibilisation dans le cadre de nos chantiers éducatifs sur l'achat responsable (cf alimentation et produits locaux), le déplacement responsable (covoiturage et site CEPAROU) et la consommation responsable (factures électricité, gaz...)

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Mise en place de formation de murs en pierres sèches en transversalité avec le service environnement pour le chantier jeune éducatif de la CASA et le chantier école d'Opio pour les bénéficiaires du PLIE
- Prévention : organisation de deux sorties pour deux groupes de 6 jeunes avec un guide départemental pour découvrir le patrimoine local et les milieux naturels (Valmasque)
- Soutien des entreprises d'insertion dans le domaine.

Perspectives 2018 :

- Proposer aux chantiers d'insertion des formations pierres sèches de base et plus techniques.

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Utilisation du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans le cadre de l'accompagnement des jeunes ayant des problèmes d'addiction.
- Partenariat avec la Mission Locale : remobilisation des jeunes avec le dispositif Garantie Jeune (bilan santé, sorties, formations et animations...) avec un suivi d'un an ayant pour objectif le retour à l'emploi.
- Poursuite du développement de la mobilité en partenariat avec la plateforme Mobilis 06 : diagnostic mobilité/ auto-école sociale : accompagner pédagogiquement et financièrement un public demandeurs d'emplois ou en situation de rupture avec l'environnement social, économique ou familial, au passage du permis de conduire.
- Promotion des actions culturelles sportives et de loisirs pour les jeunes de tout le territoire via la carte LOL : places de basket pour les Sharks avec les jeunes de la Mission Locale et les familles des Hauts de Vallauris.
- « Des mots, des livres » : atelier théâtre réalisé avec 6 jeunes de la Garantie jeune.

Perspectives 2018 :

- Action poussée sur le moyen et le haut pays : la CASA porte financièrement le passage du permis de conduire des personnes qui s'investissent en contre partie dans une association.
- Réflexion sur une application mobile pour les jeunes : CASA dans ma poche, appli IDJeunes d'Antibes.
- Projet de collaboration avec la direction Lecture Publique dans l'insertion des jeunes.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : 451 personnes sont rentrées dans le dispositif cette année : développement d'atelier d'information pour les projets professionnels et le transfert de compétences
 - Bilan 2017
 - 51 sorties du dispositif sont positives : CDI, CDD ou formations



- 18 sorties positives « en cours »

- Un chantier école intergénérationnels (chantier commencé par les bénéficiaires du PLIE et terminé par les jeunes Mission locale) : la croissanterie de Vallauris, rénovation pour le faire le BIJ.
- Trois chantiers d'insertion (+ 18ans) cofinancés par la CASA
 - Un chantier chez un maraicher à Valbonne
 - Un chantier élagage et débroussaillage
 - Un chantier ménage, nettoyage, élagage, débroussaillage
- 5 Opérations Courts Chantiers : 2 à Antibes, 2 à Vallauris et 1 à Biot
- Au total, cette année 70 personnes ont participé aux différents chantiers.
- Première année opérationnelle du Contrat de ville, poursuite des actions en 2018.
- Actions avec la Croix rouge : Formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour 15 jeunes en contrepartie d'un engagement solidaire, bénévolat pour la Croix Rouge : rénovation des locaux, maraude sociale, aide alimentaire.
- Dispositif Atoutpublic : jeunes diplômés de la Fonction Publique : jeunes des quartiers prioritaires en contrat aidé annuel à la Direction de la Cohésion sociale comme agent administratif : 2 jours en formation théorique (culture territoriale et préparation aux concours) et 3 jours de pratique sur la CASA.
 - 1 personne en poste dans les équipes CASA en 2017.
- Création de postes TIG à la médiathèque en priorité ouvert aux femmes (5 postes à Antibes et 1 poste à Valbonne).
- Mise en place d'ateliers de prévention et de lutte contre la radicalisation à travers les stéréotypes du genre : déconstruire les discours djihadistes du super héros et héroïne, donner des outils de réflexion, d'analyse et un esprit critique des communications, des médias. Ils sont désormais intégrés dans les Opérations Courts Chantiers et dans les chantiers d'insertion.
- Participation au club égalité coordonné par la SCOP Alter Egaux et la déléguée aux droits des femmes au niveau départemental: égalité professionnelle et mixité des métiers : intervention dans les écoles et lycées pour changer les représentations.
 - Opération EGAMIX : semaines de l'égalité et de la mixité des métiers avec une cible féminine, animations à Vallauris (projection d'un film, sensibilisation, découverte de métiers pour faire tomber les stéréotypes, visite d'entreprises et échanges). Opération qui sera reconduite en 2018 avec une cible masculine.
 - « Touche pas à ma pote » : sensibilisation de collégiens d'Antibes au harcèlement et aux violences faites aux femmes.
- Projet tolérance 2.0 (à partir du livre d'une mère victime du terrorisme) : création d'une pièce de théâtre au CIV de Valbonne jouée par des lycéens accompagnés et dirigés par des professeurs de théâtre et de Français. Des représentations ont été programmées au collège Pablo Picasso pour toutes les 4ièmes et pour des jeunes participant aux chantiers éducatifs organisés par la CASA. Transmission de pairs à pairs sur les questions de vivre ensemble et de tolérance. Site internet consultable.
- Lancement d'une Maison Itinérante sur 5 communes du moyen pays, avec un agent CASA : mettre à disposition du matériel, diffuser l'information publique et accompagner la population dans ses démarches administratives.
- Développement de la médiation active : chantier d'insertion et entreprises privées : transmission du savoir-faire des encadrants des chantiers sur l'accompagnement des publics en insertion aux entreprises. Ce lien permet de tisser un réseau, de la confiance, d'établir des complémentarités sur le marché de l'emploi et de répondre de façon réactive aux besoins en main d'œuvre des entreprises. Objectif permanent de diffusion vers d'autres structures avec des outils et supports (plaquette) professionnelles pour casser l'image et les réticences concernant le public en insertion.



Perspectives 2018 :

- Etendre la maison itinérante à Châteauneuf.
- Etendre les ateliers de prévention et de lutte contre la radicalisation au secteur pénitencier, à l'éducation nationale et autres publics partenaires.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Mise en œuvre de la convention signée en 2016 de cession du matériel informatique de la CASA (DIN) : don à un chantier d'insertion sur Valbonne de culture maraîchère.
- Etude en cours sur la faisabilité d'un groupement d'employeurs favorisant la mutualisation de moyens humains. Recenser les besoins des associations et des collectivités territoriales en terme d'emplois : fonctions support et métiers de l'animation et du sport.
- En 2017 : 32 700 heures clausées pour le programme PLIE. Au total : 24 entreprises ont répondu à des marchés auprès de 11 maîtres d'ouvrage (Antibes, Vallauris, Villeneuve Loubet, Valbonne, Biot, Région PACA, Tourrettes, les bailleurs...).

Perspectives 2018 :

- Développement des marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique à Antibes. Etude en cours pour la mise en place d'un groupement d'employeurs.

Conduite de projet

- Un Conseil citoyen (habitants + associations) a été instauré à Vallauris en 2017 par le préfet, avec des réunions mises en place ayant 2 objectifs : implication des citoyens sur le Contrat de Ville et proposer des fonds de participation aux habitants pour montage de projet.
- Signature des conventions de coopération renforcée avec les villes de Villeneuve Loubet, La Colle sur Loup, Saint Paul de Vence et Biot (articulation entre le service jeunesse et le service prévention Jeunesse CASA). Vallauris en cours.
- Evaluation :
 - Toutes les associations partenaires sont évaluées
 - Evaluation des chantiers d'insertion
- Amélioration continue : comité de suivi avec les prescripteurs + Commission Emploi (1x/trimestre)

Perspectives 2018 :

- Développement d'outils d'évaluation liés aux conventions de coopération renforcée signées avec les communes.
- Finaliser la convention de coopération renforcée avec Valbonne.
- Développer l'emploi séniors.au travers d'outils pour lever les freins et trouver des niches d'emploi.



5- Hors DGA

a. Mission Etudes et Expertises

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Opération du transfert de la compétence tourisme : juridiquement et administrativement.
- Colloque international de la Villa Thuret sur l'impact des végétaux sur le tourisme (finalisation du Projet ALCOTRA 2016-2017 : mettre en sécurité, entretenir, améliorer le jardin et améliorer l'information dans et autour du jardin Thuret).
 - partenariat avec le jardin Hanbury en Italie
 - Calendrier de réalisation de travaux d'entretien de 2016-2017
- Lancement d'une étude (2017-2018) pour établir une stratégie touristique générale intercommunale (valorisation du territoire). Groupe de travail rassemblant techniciens et élus pour travailler sur la stratégie et suivre l'évolution de l'étude (1x/mois).

Perspectives 2018 :

- Poursuivre des actions ponctuelles d'amélioration du jardin de la Villa Thuret par la CASA.
- Projet de renouvellement du programme ALCOTRA en initiant une nouvelle collaboration avec l'Europe.
- Participation de la CASA au comité de pilotage pour l'organisation des journées internationales de la Villa Thuret.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Conduite de projet



b. Mission Coordination Administrative et Etudes

Lutte contre le changement climatique

- Récupération en janvier 2018 de la compétence GEMAPI (comprend la défense contre la mer et le maintien du trait de côte).
- Reprise par la CASA de « Brague à la loupe », campagne de sensibilisation des écoles aux milieux aquatiques.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Dans le cadre du PAPI :
 - 4 représentations théâtrales de « oui mais si ça arrivait » suite aux événements de 2015 et à la gestion de crise, 250 enfants sensibilisés + échanges. Projet reconduit en 2018.
 - Transfert de l'intégralité du PAPI au SMIAGE
- 8 rapports de vulnérabilité des établissements recevant du public : conseil aux établissements pour améliorer la gestion de crise et diminuer la vulnérabilité.

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Etat des lieux et identification des lieux où placer le système de surveillance des cours d'eau (dizaine de capteurs) pour améliorer les prédictions du risque et anticiper les évacuations à 2heures avant.
- Réseaux pluvieux : entretien par une équipe antiboise + recrutements. La CASA gère les réseaux enterrés, le SMIAGE gère les milieux naturels.
- Dignes : tous les ouvrages qui contribuent à la défense de la mer. Etude en cours pour préciser les ouvrages inclus dans la compétence CASA.
- Trait de côte : étude en cours pour définir ce qui est inclus dans la compétence CASA ou non.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



c. Mission Evaluation, Contrôle de gestion et Partenariat

- CLET : Evaluation du transfert de la charge communale pour maintenir l'équilibre entre les budgets communaux et de l'agglomération. Cette année correspond au pilotage des travaux pour traiter les compétences confiées à la CASA et au travail d'analyse des compétences transférées depuis 2002.
- Renouvellement des visites de cadres internationaux dans un but de transmission du savoir. Ces coopérations ont pour but d'assainir les pratiques en termes d'achats publics. Cette année, 22 cadres internationaux originaires de 8 pays d'Afrique ainsi que des hauts-fonctionnaires du Kosovo sont venus se former à la CASA dans les domaines suivants :
 - Social
 - Marchés publics : en régie, en partenariat avec une association ou en DSP.
 - Déchets
 - Environnement
 - Transport
 - Gestion du patrimoine
 - Sécurité
- Préparation du colloque sur l'économie touristique et son déploiement dans un environnement fragile.
- Refonte du site internet du Conseil de Développement, avec partie collaborative.

Perspectives 2018 :

- Organisation d'un 3^{ème} séminaire pour les entreprises sur l'économie touristique de la CASA et les impacts de son déploiement dans un environnement fragile.
- Amorcer la création d'un observatoire des risques.
- Suite de la CLET.



d. Direction des Affaires Générales Juridiques et du Contentieux

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Mise en réseau de notes stratégiques aux communes au travers de la plateforme de mutualisation.
- Mutualisation avec la ville centre.
- Mutualisation de la direction (poste) avec Antibes + réorganisation interne mais pas de mutualisation des processus.
- Volonté d'optimisation des processus avec échanges et partage, transmission des pratiques.

Perspectives 2018 :

- Projet de mise en commun service, de faire émerger de nouvelles pratiques professionnelles entre les deux collectivités et mise en cohérence, actuellement examen des pratiques et partage de savoir-faire / échange sur les procédures et d'infos.

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Recueil des actes administratifs (arrêtés/décisions/délibérations), mise à jour de plusieurs années.

Perspectives 2018 :

- Publication de la mise à jour du recueil + amélioration de l'accès à l'information institutionnelle des citoyens.



e. Direction Communication

Lutte contre le changement climatique

- Optimisation des livraisons de documents de communication.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Permettre l'accès aux besoins essentiels (épanouissement de tous les êtres humains)

- Site web : analyse de marché, dialogue comparatif. 2018 → choix du prestataire au 1^{er} semestre
- Diffusion systématique de l'information, communication en relais : à la presse, sur les réseaux sociaux, sur le site web, sur les écrans d'information (plusieurs cibles et plusieurs supports pour que l'information soit accessible à tous, intergénérationnelle).

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Marchés : clauses sociales et environnementales
 - Impression signalétique
 - Goodies
 - Charte sur les conditions de travail

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Clauses environnementales :
 - Encres écoresponsables, chutes réutilisées, imprim'vert, gestion durable des forêts
 - Origine des goodies : coût et empreinte carbone de l'objet qui rentre en compte dans le choix du prestataire (réflexion sur l'acheminement des objets publicitaires)